EVERT ARVIDSSON

LE SYNDICALISME LIBERTAIRE

et

LE "WELFARE STATE"

(L'EXPÉRIENCE SUÉDOISE)

Préface de HELMUT RUDIGER

Brochure diffusée gratuitement
par le Groupe : ANARCHO-SYNDICALISTE

Edition de l'Union des Syndicalistes
et de la Commission Internationale de Liaison Ouvrière

Prix : 2 N.F.

La Commission Internationale de Liaison Ouvrière, aux activités de laquelle participe l'Union des Syndicalistes de France, n'est pas une Internationale nouvelle et ne cherche pas à le devenir.

Elle s'efforce de coordonner les efforts de tous ceux — organisations, courants et militants — qui pratiquent l'internationalisme ouvrier.

Elle publie un bulletin d'informations et d'études destiné à fournir à la presse syndicaliste des nouvelles directes des diverses régions du monde où se déroulent des luttes et des expériences sociales. Ce bulletin paraît en espagnol, en français et en allemand, en attendant de pouvoir être édité en anglais, en arabe et en russe.

Elle assure la coordination des efforts des militants syndicalistes d'Asie, d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine, du Moyen-Orient et d'Afrique Noire, quelle que soit leur affiliation internationale.

Elle s'emploie à faciliter l'édition de brochures et de livres d'esprit syndicaliste libertaire pour renouveler la littérature de propagande et de doctrine.

Ses correspondants ouvriers lui fournissent une riche documentation qui est retransmise aux militants qui, en Scandinavie comme en Espagne, au Chili comme en Italie, au Liban comme au Sénégal, mènent de front les tâches de l'organisation, de l'éducation, de la lutte ouvrières, sans jamais cesser de pratiquer l'indispensable solidarité internationale.

POURQUOI CETTE BROCHURE ?

Pour nombre de militants ouvriers, l'expérience scandinave de l'Etat de bien-être, de la société d'abondance, du « Welfare State », indique la voie que devrait choisir le mouvement syndical, pour éviter le danger du totalitarisme.

Or, la situation sociale existant aujourd'hui en Suède n'est pas seulement le résultat d'un choix, c'est aussi la conséquence d'un certain nombre de facteurs historiques, économiques, géographiques. Elle fait surgir d'autres problèmes, elle suscite de nouveaux dangers.

Quoi qu'il en soit, une analyse critique du phénomène social suédois est devenue nécessaire pour qui, en France comme ailleurs, s'efforce de ne pas s'en tenir aux formules de propagande et de se rapprocher des faits, de bénéficier des leçons de la lutte ouvrière.

D'autre part, l'étude du comportement ouvrier suédois permet de mieux comprendre un aspect essentiel de la crise des conceptions et des tactiques socialistes, nées dans des conditions économiques déterminées, puis appelées à s'appliquer dans des conjonctures sociales nouvelles.

En même temps que cette édition française, l'étude d'Evert Arvidsson paraît en langue allemande (Der Freiheitliche Syndikalismus im Wohlfahrtsstaat. *Die Freie Gesellschaft. Darmstadt). Les Editions C.N.T. de Mexico publieront prochainement une traduction espagnole* (El anarcosindicalismo en la sociedad de bienestar).

PREFACE

L'organisation anarcho-syndicaliste suédoise — la Sveriges Arbetares Centralorganisation : *S.A.C. — s'est constituée en 1910, à la même époque que la Confédération Nationale du Travail d'Espagne. La S.A.C., centrale syndicale minoritaire, est connue en dehors de la Suède car elle s'est en effet toujours signalée par ses activités et par son esprit de solidarité internationalistes.*

En Suède même, sa position est loin d'être commode, du fait de la prédominance du parti socialiste (social-démocrate) hautement centralisé, de l'existence de syndicats mastodontes que contrôle ce parti et du fait que ce parti est au pouvoir. Au cours des dernières décennies, le parti socialiste a déployé de vigoureux efforts pour éliminer la minorité non conformiste organisée sous le signe de l'anarcho-syndicalisme, mais en vain.

D'autre part, des divergences se sont manifestées entre le mouvement suédois (S.A.C.) et les organisations ou groupes affiliés à l'Association Internationale des Travailleurs (A.I.T.), l'Internationale anarcho-syndicaliste fondée en 1923. Ces divergences ont suscité de vives critiques en plusieurs pays, et nous pensons que la discussion peut intéresser de nombreux militants ouvriers, car elle correspond à la crise générale des idées sociales.

L'origine de ces débats remonte au premier congrès que l'A.I.T. a tenu après la deuxième guerre mondiale, à Toulouse, en 1951. L'auteur de la présente préface assistait à ce congrès comme membre de la délégation suédoise, et il présenta en assemblée générale un rapport détaillé sur la situation et les perspectives de la S.A.C., rapport basé sur les éléments de la réalité suédoise, exprimant les décisions officielles, reflétant le comportement pratique de l'organisation et dégageant le sens des discussions méthodiques concernant l'orientation qui étaient en cours en son sein. Bien qu'il ne fit que refléter des faits et des opinions, des prises de position et des attitudes aisément vérifiables par la lecture de documents publics, le rapport provoqua une grande surprise. Les délégués au congrès en firent la critique et affirmèrent qu'il ne pouvait exprimer que des points de vue personnels ou des conceptions partagées par une fraction réduite de l'organisation suédoise.

De 1951 à 1956, les militants de l'anarcho-syndicalisme international durent réviser leur interprétation du mouvement suédois. De même, les tentatives de quelques militants isolés de mettre en doute l'authenticité et l'objectivité du rapport présenté en 1951 échouèrent : sa substance fut systématiquement nourrie par les comités responsables et les assemblées de délégués nationaux de la S.A.C. Par contre, les militants suédois s'inquiétèrent de l'attitude d'une organisation internationale qui se refusait à

étudier de façon permanente les réalités sociales et dont les congrès se bornaient à « réaffirmer » des textes sacrés, sans en analyser le contenu. Le mouvement suédois défendit le droit de déterminer sa tactique en fonction des expériences et des besoins du pays où il se manifestait, sans pour autant vouloir l'imposer à d'autres sections nationales, mais sans accepter non plus de se soumettre aux dogmes proclamés par des conciles internationaux.

D'autre part, la S.A.C. proposa d'ouvrir une discussion internationale sur le problème du rajeunissement du mouvement. Elle adopta une position de tolérance envers la question espagnole, défendit le droit à l'autonomie tactique au sein de l'association internationale, et suggéra d'organiser un débat pour définir une nouvelle déclaration de principes de l'A.I.T. Seule la section hollandaise adopta une position semblable à celle de l'organisation suédoise avec laquelle elle se solidarisa.

Le travail que nous présentons aujourd'hui aux militants anarcho-syndicalistes et libertaires internationaux comme à tous les militants qui s'intéressent à la renaissance d'un socialisme empreint d'esprit de liberté permettra au lecteur de faire connaissance avec l'auteur qui est un des militants les plus en vue du mouvement anarcho-syndicaliste suédois. Evert Arvidsson a milité dans ce mouvement dès sa prime jeunesse. Il a longtemps travaillé comme pêcheur et marin dans son pays d'origine : Bohuslän, sur la côte occidentale de la Suède. Depuis vingt-cinq ans il collabore à Arbetaren, l'organe du mouvement, et il en est le directeur depuis huit ans. Arvidsson connaît intimement la condition ouvrière suédoise, et c'est en représentant qualifié des idées anarcho-syndicalistes qu'il s'adresse à l'opinion suédoise, laquelle reconnaît en lui un des journalistes les plus doués du pays.

Evert Arvidsson a voulu présenter la S.A.C. dans son comportement quotidien, celui d'une minorité libertaire qui agit au sein du mouvement ouvrier suédois et en fonction de l'opinion sociale et culturelle du pays. Son étude représente non seulement une analyse de l'anarcho-syndicalisme suédois, mais constitue également une introduction à l'histoire moderne et à l'évolution actuelle de la Suède, matières qu'il connaît particulièrement bien. Arvidsson explique les caractéristiques de l'anarcho-syndicalisme de la S.A.C. — en Suède, l'expression courante est syndicalisme libertaire — par l'ambiance démocratique et tolérante qui caractérise la société suédoise d'aujourd'hui. Sans doute la situation suédoise ne ressemble-t-elle pas à celle des autres pays de l'Europe occidentale, non plus qu'à celle des nations d'Amérique. C'est la raison pour laquelle la S.A.C., membre de la famille syndicaliste et libertaire internationale, ne peut agir sans une grande liberté tactique.

Mais il faut tenir compte également que la Suède a pu évoluer grâce à une position marginale, presque à l'abri des remous de l'histoire mondiale, sans intervenir dans les guerres contemporaines et sans connaître les grandes catastrophes nationales qui ont secoué politiquement et socialement la plupart des régions d'Europe. Ces circonstances ont favorisé le développement

économique et la Suède bénéficie du niveau de vie le plus élevé d'Europe. En réalité, cette situation n'est pas le fruit exclusif de la politique sociale de l'Etat suédois. Cette politique de « bien-être » n'est pas tellement différente de celle que suivent la plupart des pays d'Europe occidentale. Ce qui est important, par contre, c'est le niveau de vie, le fait que l'ouvrier suédois n'est plus un « prolétaire » au sens des théories classiques, mais qu'il mène une existence de petit bourgeois. Cela signifie-t-il qu'il n'est plus sensible aux proclamations révolutionnaires d'autrefois et que la propagande traditionnelle a perdu tout effet sur lui ?

Pourtant, la société suédoise n'est pas socialiste et ne possède nullement la structure fédéraliste que préconisent les mouvements libertaires dans le monde. Il est donc nécessaire de critiquer la société de « bien-être », il faut combattre et dépasser la bureaucratie et la tendance au monopole qui paralysent et corrompent les rapports naturels et organiques de la vie sociale. Mais la propagande libertaire au sein d'une classe ouvrière embourgeoisée est bien plus difficile que l'agitation révolutionnaire contre la misère ouverte, l'exploitation brutale, l'oppression directe. Si la guerre épargne le monde, de nombreuses nations se trouveront, dans un avenir proche, dans une situation sociale qui ressemblera à celle de la Suède. La S.A.C. ne prétend pas avoir trouvé la formule magique qui puisse garantir la vie et l'avenir de l'anarcho-syndicalisme et des idées libertaires dans le monde moderne. Elle n'a fait que tenter d'affronter des réalités nouvelles. Tout ce qu'elle demande c'est, au lieu d'être accusée de déviation ou de trahison, de contribuer à une discussion internationale sur une série de problèmes qui, demain, seront ceux des militants libertaires de tous les pays.

Helmut RUDIGER.

Prologue

Sur le continent européen, le pays où le mouvement anarcho-syndicaliste est le mieux enraciné est l'Espagne, pays semi-féodal, aujourd'hui dominé par un régime militaire de caractère fasciste. Bien que clandestin, le courant anarcho-syndicaliste de ce pays représente une force libertaire puissante qui s'appuie sur de solides traditions et de vives sympathies populaires. Par contre, les mouvements syndicalistes libertaires des autres pays ont dépéri quand la marée révolutionnaire qui suivit la première guerre mondiale reflua et que dégénéra la révolution russe.

Actuellement, ce mouvement est pris comme dans une tenaille dont une branche est la dictature étatique du bolchevisme et l'autre l'élévation progressive du niveau social des pays industrialisés, élément de paralysie des énergies révolutionnaires. Il n'est point de région où les révolutionnaires libertaires peuvent agir sans tenir compte du risque de favoriser l'expansion totalitaire bolchevique, c'est-à-dire un régime de terreur qui élimine systématiquement toute manifestation du mouvement anarcho-syndicaliste et qui liquide physiquement ses militants. Cette situation a eu pour conséquence de modifier l'opinion des syndicalistes libertaires en ce qui concerne la valeur de la démocratie dite bourgeoise, ou du moins elle devrait la modifier. Actuellement, l'existence de droits et de libertés démocratiques est la condition *sine qua non* de la vie et des activités syndicalistes libertaires.

Pourtant, si l'anarcho-syndicalisme s'efforce de mener ses activités propres dans cette ambiance particulière, l'autre bras de la tenaille exerce sa pression. Le développement de la technique s'accélère sans cesse et la productivité croît d'année en année. Une production en expansion et une politique démocratique contribuent à dissiper les projets de révolution sociale qui jusqu'à présent caractérisaient les mouvements anarcho-syndicalistes. Le paupérisme tend à disparaître, les masses atteignent un niveau de sécurité qui leur est garanti par diverses institutions d'assurances sociales. Le *welfare state* (l'état de bien-être) est devenu une réalité nouvelle, et dans les pays où les populations sont conscientes de ce changement, où la sécurité est octroyée de la naissance à la vieillesse, les hommes cessent d'écouter les prophéties révolutionnaires qui impliquent l'idée des luttes aux barricades et celle de la destruction totale du système social existant. Dans la mesure où les anarcho-syndicalistes se refusent à reconnaître les réalités nouvelles, pour-

suivent leur propagande traditionnelle et ne tiennent pas compte des nouvelles conditions d'existence, leur mouvement est destiné au musée des antiquités et se meurt dans l'anonymat sans que nul ne s'en aperçoive.

La *Sveriges Arbetares Centralorganisation* de Suède (S.A.C.) est le mouvement anarcho-syndicaliste qui semble s'être le plus préoccupé de ces problèmes et avoir tiré de cette étude une série de conclusions théoriques audacieuses, lesquelles déterminent ses activités présentes. Nous nous proposons, dans cet essai, d'exposer aux travailleurs des autres pays le comportement social du mouvement suédois et de présenter une analyse de la situation qui l'a conditionné. Notre tentative ne pourrait aboutir qu'à un échec si la Suède présentait un cas exceptionnel, en marge de l'évolution générale des temps modernes. Mais nous croyons qu'en réalité la Suède n'offre ni mérites ni déficiences qui la distinguent des autres pays du monde.

Cette déclaration préalable ne signifie par contre d'aucune manière que l'auteur pense que l'anarcho-syndicalisme suédois puisse être copié en d'autres régions. Nous ne voulons ici que décrire comment notre mouvement a découvert les nouvelles réalités et de quelle façon il a tenté de définir sa position en fonction de ces réalités. L'attitude de la S.A.C. n'implique en aucune façon le renoncement aux principes et aux objectifs de l'anarcho-syndicalisme. C'est le contraire qui est vrai. En simplifiant, nous pourrions dire que nous voulons faire de l'anarcho-syndicalisme une démocratie plus vraie, plus conséquente, plus effective qui pourra un jour remplacer le *Welfare State*, en développant au plus haut degré possible les libertés humaines au sein des structures sociales complexes de l'avenir.

E. A.

⁂

LE FONDEMENT HISTORIQUE DE LA SUEDE

La péninsule scandinave est une région marginale, limitée au nord par l'Arctique, dont la côte occidentale forme la barrière du continent européen face à l'Atlantique Nord. La Suède est la partie orientale de cette péninsule ; ses côtes étendues sur la mer Baltique sont la frontière du monde occidental face à la Russie, depuis la Finlande au nord jusqu'au Danemark au sud. La Suède, nation « libre d'alliances » dont l'étendue longitudinale atteint 1.574 kilomètres est, en termes de stratégie mondiale, une sorte de « no man's land » situé entre l'Union soviétique à l'est, et la Norvège — membre de l'OTAN — à l'ouest.

La péninsule scandinave se trouve au cœur de la région nordique qui comprend également la Finlande à l'est, l'Islande à l'ouest, la région du Spitzberg au nord et le Danemark au sud ; elle forme un complexe géographique d'une considérable extension territoriale. Pourtant, la population de cette région atteint à peine vingt millions d'habitants, dont sept millions quatre cent mille Suédois. Ces régions comptèrent longtemps parmi celles où le sang arrosa le plus la terre ; mais aujourd'hui, tout conflit belliqueux entre nations nordiques est devenu impensable. Si la guerre devait désoler les pays scandinaves, ce ne pourrait être que comme le résultat d'une agression extérieure.

Si la Suède et les autres pays scandinaves sont considérés socialement et culturellement bien développés, on ne peut constater là qu'un nouvel indice du caractère capricieux et paradoxal de l'histoire humaine. Car s'il est un territoire où la barbarie fut maîtresse, c'est bien celui du Nord. Pendant des siècles l'Europe souffrit de la furie sanglante des « Vikings », qui dévastaient la plupart des contrées. Ce n'est que très tard que les pays nordiques s'ouvrirent à l'influence civilisatrice. Quelques documents romains du premier siècle fournissent les premiers renseignements sur nos peuples. Deux ou trois siècles plu tard, les Scandinaves font leur entrée dans la « littérature mondiale », ils gravent les pierres tombales de leurs grands chefs de caractères dits runiques, qui sont une imitation des lettres grecques et romaines.

Les archéologues s'efforcent d'explorer les siècles antérieurs à ces premiers témoignages de notre histoire. Sur des roches, des hiéroglyphes ont été relevés qui semblent dater de trois mille

ans, mais dont la signification jusqu'à présent n'a pu être percée par personne.

Depuis environ l'an 1000, la Suède est connue dans l'histoire européenne comme Etat. La dernière occasion où elle eut à intervenir par la force militaire se présente pendant la période qui va de 1611 à 1718, à l'époque impériale. En ce temps-là, la Suède avait conquis la Finlande et les pays baltes, aujourd'hui colonisés par Moscou, ainsi que certaines régions allemandes. Mais cet empire s'effondra à la suite de la politique aventurière et écervelée de ses dirigeants. Le roi suédois Charles XII qui tenta de conquérir la Russie eut à subir l'expérience qui se renouvela par la suite avec Napoléon et Hitler. Il est probable que les amères leçons de cette époque contribuèrent à former la mentalité pacifique de la Suède contemporaine. Cependant, le peuple suédois demeure attaché à l'idée de défense nationale et des sommes énormes — actuellement trois milliards de couronnes par an — sont dépensées pour entretenir un appareil militaire moderne. Cette politique vise cependant à défendre le seul territoire national et il n'existe ni alliances ni ententes avec d'autres puissances étrangères. Un agresseur potentiel aurait à franchir les frontières avant d'affronter une résistance.

Pourtant, la Suède participe aux activités internationales au sein des Nations Unies, et elle a accepté la charge de diverses missions de police internationale dans d'autres pays. En Corée, l'intervention suédoise se limita à l'aide médicale ; dans la région de Gaza (Moyen-Orient), par contre, des détachements de soldats suédois prennent part à la surveillance du district frontalier entre Israël et l'Egypte sous le contrôle des Nations Unies. En 1960, des éléments suédois sont également envoyés au Congo.

La politique extérieure de la Suède, caractérisée par la formule « libre d'alliances » est acceptée par tous les partis et, pratiquement, par l'opinion populaire. Cette politique s'explique non seulement par la position « marginale » du pays entre l'Est et l'Ouest, mais aussi par le fait que le neutralisme est une vieille tradition suédoise. La Suède fut neutre au cours de la première guerre mondiale et parvint à se maintenir en dehors du conflit. Elle fut neutre pendant la deuxième guerre mondiale et demeura indemne alors que les autres nations scandinaves étaient attaquées et subissaient pendant plusieurs années l'occupation hitlérienne. Il est probable que la position de la Suède au cours des deux grandes guerres s'explique par des circonstances qui n'ont rien à voir avec son neutralisme, mais il n'en demeure pas moins que l'on comprend fort bien que le peuple suédois, dans la situation tendue que nous vivons, désire affronter l'avenir en insistant sur la position neutraliste de l'Etat.

Par contre, des divergences se manifestent sur la question de savoir si la Suède doit ou non être dotée d'armes atomiques. La discussion sur ce point est violente pour le climat suédois. Le mouvement anarcho-syndicaliste et son organe *Arbetaren* soutiennent consciemment les adversaires des armes atomiques. Mais

les socialistes — parti gouvernemental — et les libéraux ne se hasardent pas à définir une politique officielle, du moins jusqu'à présent.

LA SUEDE, ETAT DE BIEN-ETRE

Nous espérons que cette esquisse de l'histoire de la Suède et les indications relatives à sa position en matière de politique internationale qui précèdent aideront à comprendre l'atmosphère sociale qui détermine l'attitude et les activités de la S.A.C., c'est-à-dire du mouvement anarcho-syndicaliste du pays. En ce qui concerne l'économie nationale des pays scandinaves, il n'est pas nécessaire de s'étendre longuement. Il s'agit de territoires faiblement peuplés où l'agriculture et la pêche ont peu à peu cédé le pas à de nouvelles activités industrielles. Le travail de l'agriculteur et du pêcheur est lui-même fortement rationalisé aujourd'hui. Il y a un siècle, les trois quarts de la population suédoise étaient employés aux travaux agricoles ; aujourd'hui, un quart à peine y participe. Et les récoltes ont augmenté dans la proportion où la population paysanne diminuait. L'excédent des produits agricoles est un des problèmes économiques que le pays doit affronter. La pêche se pratique avec des bâtiments de plus en plus grands, plus coûteux et mieux équipés, et elle s'effectue en mer du Nord et dans l'Atlantique Nord. La technique du froid industriel a révolutionné le commerce et le transport du poisson.

La structure économique du pays se comprend aisément par les chiffres qui indiquent l'importance majeure des exportations de minerais et de bois. La Suède ne totalise que 4 % de la production des dix-sept pays adhérant à l'organisation européenne de coopération économique (OECE). Pour le commerce général, la part suédoise atteint 7 % ; le commerce des minerais, 25 % ; mais pour ce qui concerne la pâte à papier et les produits à base de bois, elle atteint 50 %. Ces chiffres étonnants montrent de quoi vivent les Suédois et indiquent en même temps que le pays dépend beaucoup des fluctuations des marchés extérieurs.

Les origines de la politique démocratique suédoise remontent à 1918, quand de profonds changements sociaux se produisirent comme conséquences des événements révolutionnaires en Russie et en Allemagne. En Suède aussi une forte pression révolutionnaire s'exerça à laquelle contribuèrent largement les mouvements syndicaliste et anarchiste du pays. Les gouvernants traditionnels de Suède durent choisir entre la révolution et le suffrage universel qui était la revendication mise en avant par les socialistes et les libéraux. C'est à cette époque qu'eut lieu le triomphe formel de la démocratie suédoise alors que les transformations sociales ne devaient se produire que quinze ans plus tard. Nous faisons allusion ici à un événement qui, en Suède, ironiquement, est désigné sous le nom de « traité des vaches », c'est-à-dire le pacte conclu avec les paysans sous la poussée d'une profonde inquiétude sociale. La misère et le fascisme menaçaient la démo-

cratie. Quand, au cours des années 30, le chômage atteignit son maximum et que les paysans eurent à résoudre le problème quasi insurmontable de la vente de leurs produits, le leader qui, à l'époque, dirigeait le parti socialiste, Per Albin Hensson (mort en 1946) prit l'initiative de proposer une alliance politique entre son parti et le mouvement paysan. Le 27 mai 1933, un pacte fut signé, aux termes duquel les partis socialiste et agrarien étaient tenus de se soutenir mutuellement chaque fois que le Parlement devait prendre des décisions d'ordre économique, et cela dans l'intérêt des ouvriers et des paysans respectivement. Pour les ouvriers, il s'agissait des possibilités de travail, et pour les paysans, des prix qui permettaient le paiement des rentes et des amortissements. Les deux facteurs se conditionnaient : ce n'était que si les ouvriers travaillaient qu'ils pouvaient acheter les produits qui faisaient vivre les paysans.

Le mouvement agraire, dont les traditions étaient bourgeoises et le caractère non socialiste, contribua ainsi à briser la résistance bourgeoise à une politique favorable aux ouvriers qui pâtissaient des conséquences de la crise économique. Ce « pacte des vaches », ce « pudding » seprésentait en toute simplicité la base de la société de bien-être, du « welfare state » suédois. Il s'agissait, et il s'agit toujours, de créer une plus grande sécurité économique pour la grande masse de la population, une sécurité organisée politiquement qui diminue le danger qu'une quelconque catégorie perde ses revenus, danger qui existe toujours là où fonctionne un marché libre, où interviennent les seules forces économiques.

Le « pacte des vaches » de 1933 a donné de bons résultats sur le plan économique et il s'est transformé par la suite en coalition politique entre les deux partis intéressés, lesquels formèrent le gouvernement de 1936 à 1957. Le pacte est maintenu en vigueur bien que les socialistes, depuis deux ans, exercent seuls le pouvoir. En 1947, une motion fut votée suivant laquelle les prix agricoles seraient fixés par le Parlement, de façon que les cultivateurs jouissent de revenus correspondant aux salaires ouvriers. Cette décision impliquait l'augmentation des revenus paysans au même taux que le relèvement des salaires des ouvriers de l'industrie. L'élément de base pour le calcul est une ferme type de 10 à 20 hectares.

La méthode s'est révélée pratique, mais elle recèle cependant certains risques du fait qu'elle se fonde sur la fixation « politique » de certains prix, et qu'une catégorie de la population obtient des garanties officielles pour que ses revenus soient toujours au même niveau que ceux d'une autre catégorie sociale. Si ce système était appliqué à tous les secteurs de l'économie suédoise, il déboucherait sur une économie totalitaire, c'est-à-dire sur un marché entièrement dominé par l'Etat. L'auteur de ces lignes a été le seul à mettre l'opinion en garde contre cet aspect du problème dans les colonnes d'*Arbetaren*, depuis de nombreuses années. Au printemps 1959, le secrétaire général des syndicats socialistes (la L.O. suédoise) fit une déclaration par laquelle les socialistes reconnaissaient eux aussi ce danger. Le phénomène

que nous signalons présente un grand intérêt : les paysans, qui sur le plan politique manifestent une mentalité bourgeoise-conservatrice, sont aujourd'hui la force motrice la plus active d'une économie socialiste caractérisée par une intervention permanente de l'Etat. Pour des raisons purement économiques, les paysans se cramponnent au niveau de vie des ouvriers employés dans des industries de plus en plus rationalisées, et cela indépendamment des bénéfices réels du secteur agricole proprement dit.

Tout récemment, le Parlement a voté une loi suivant laquelle la ferme-type devra être de 20 à 30 hectares à partir de 1965 ; de plus, il est prévu la possibilité que soit abandonné le principe du revenu égal garanti au paysan, ce qui signifie que le paysan devra rationaliser ses activités plus intensivement que jusqu'à présent. Les enquêtes officielles effectuées à ce propos ont montré que la rentabilité de l'agriculture croît considérablement dans les entreprises couvrant jusqu'à 50 hectares ; la rentabilité croît encore pour les superficies plus grandes, mais en proportions moindres. La nouvelle politique agraire prévoit l'introduction ultérieure d'une agriculture basée sur des fermes « pour deux familles ». Ainsi, nous en arrivons à la question de la collectivisation.

L'agriculture suédoise possède de vieilles traditions qui se fondent sur la propriété privée du paysan. Si nous exceptons deux périodes relativement courtes, à la fin du Moyen Age et au début des temps modernes, respectivement, le nombre des grandes propriétés a toujours été très réduit en Suède. Même aux époques où l'aristocratie, la Couronne et l'Eglise disposaient de plus grandes propriétés, les terres étaient cultivées par des paysans libres qui payaient loyer. Mais aujourd'hui, l'évolution technique exige des unités plus vastes. Pour répondre à ce besoin, trois possibilités se présentent : une agriculture dirigée par l'Etat ; le retour aux grandes propriétés du Moyen Age ; ou des collectivités libres, dans l'esprit des principes anarcho-syndicalistes. Il est intéressant d'observer que l'Etat favorise la troisième de ces possibilités.

Il existe déjà, en fait, quelques rares collectivités anarcho-syndicalistes, appelées ici « groupes d'agriculture en commun » (Sambruks Före nin gar). La plus récente réalisation de ce type intéresse une ancienne ferme royale du Moyen âge, de 295 hectares. Une loi spéciale fut votée pour favoriser ce type de ferme, notamment pour aider à rassembler les capitaux de départ indispensables. Ces fermes collectives se forment généralement entre ouvriers agricoles et petits propriétaires qui prennent en charge le latifond. Les résultats ont été très satisfaisants jusqu'à présent, tant au point de vue économique qu'humainement. L'idée de ces collectivités a poussé le ministre de l'Agriculture à recommander les « fermes de deux familles » ; le ministre en question est l'ancien secrétaire du syndicat des ouvriers agricoles.

En tant qu'anarcho-syndicalistes, nous faisons naturellement notre possible pour appuyer l'idée d'une agriculture communautaire. Dans notre journal nous mettons en avant, de façon

systématique, que la seule possibilité pour les paysans de sauver ce qui est essentiel — leur traditionnelle liberté individuelle — réside dans le développement d'un libre collectivisme pour l'agriculture et pour les exploitations forestières. Jusqu'à présent, personne n'a propagé la conception d'un secteur agricole dirigé par l'Etat, mais les socialistes étatiques les plus fanatiques proposent la nationalisation des forêts qui jusqu'à présent étaient propriété des paysans libres. Il existe déjà une société d'exploitation forestière dirigée par l'Etat. Les socialistes étatiques dont nous venons de parler sont les dirigeants des syndicats socialistes.

Les arguments avancés pour renforcer le secteur d'Etat et les grandes propriétés privées dans l'économie forestière de la Suède sont, en soi, assez forts : l'exploitant individuel, fait-on remarquer, n'est pas en condition d'assurer l'exploitation rationnelle de la forêt. L'économie forestière est devenue une science que le petit paysan ne parviendra jamais à dominer. Il ne peut pas davantage exploiter les bois en ayant à l'esprit un avenir lointain. Les grandes sociétés et l'Etat, au contraire, travaillent rationnellement, du fait qu'ils disposent de plus grands moyens techno-scientifiques, vérité qu'il est difficile de nier.

L'économie forestière est d'une énorme importance pour la Suède. Nous ne ferons qu'une remarque : 50 % des forêts appartiennent encore à des paysans individuels, ce qui revient à dire qu'une forte pression est exercée sur ces exploitants ancien style. Les temps ont changé et si les paysans ne veulent pas que l'Etat et les grandes sociétés prennent en main leurs terres et leurs bois, ils devront coopérer librement dans un esprit qui ressemble à celui de l'anarcho-syndicalisme.

Il y a quelques décennies, une série d'importantes sociétés anonymes de l'industrie du bois, qui venaient de se fonder, « roulèrent » de nombreux paysans en leur achetant leurs terres et leurs bois. Par la suite, une loi fut votée qui interdisait l'achat de forêts qui étaient la propriété de paysans, mais aujourd'hui, les mêmes dirigeants des syndicats socialistes demandent l'abrogation de cette loi.

Dans l'agriculture, les paysans suédois possèdent aujourd'hui un vaste réseau d'associations coopératives. Pratiquement, toutes les laiteries et tous les abattoirs sont propriétés collectives de coopératives paysannes. Récemment, un important institut de perfectionnement de l'économie forestière, entièrement moderne, a été créé comme propriété collective des paysans propriétaires de bois. Les paysans ont donc beaucoup fait pour améliorer les produits agricoles et forestiers, mais par contre il n'y a pas *culture en commun*. La mécanisation des travaux n'est adaptée que dans la mesure où elle est applicable à la petite propriété traditionnelle.

Du côté de la S.A.C., le mouvement anarcho-syndicaliste suédois, il existe divers contacts avec le mouvement paysan. Le rédacteur de la chronique culturelle du journal édité par l'ensemble des associations paysannes est membre de la S.A.C. et soutient nos activités. Cependant, comme il est naturel, la classe paysanne

ne se trouve pas à ce niveau dans son ensemble. Nos possibilités se trouvent limitées du fait que notre organisation se compose presque exclusivement de travailleurs industriels et d'autres groupes de salariés qui sont considérés comme faisant partie d'une classe étrangère et presque hostile par les paysans. Lorsqu'il s'agit des prix agricoles, il y a aussi contradiction entre les intérêts des paysans et ceux des acheteurs de produits de la terre. Et pour la majorité des paysans, la notion d'anarcho-syndicalisme évoque l'idée de violence, de bombes, sans plus.

UNE LEÇON POUR L'ANARCHO-SYNDICALISME

Ces remarques sur la situation de l'agriculture suédoise donnent une idée de l'ambiance sociale dans laquelle doit agir le mouvement anarcho-syndicaliste dans ce pays. C'est la mission des partisans de la liberté que d'entretenir le plus possible cette vieille liberté paysanne menacée par le furieux développement technique des temps nouveaux. La S.A.C. tente de manifester son influence tant qu'elle le peut, mais il est bien évident que cette influence n'est pas possible si nous représentons la conception révolutionnaire traditionnelle. Le romantisme révolutionnaire, la propagande verbeuse, l'extrémisme sans contenu concret ne peuvent provoquer qu'un effet de ridicule au sein de la grande masse ouvrière et paysanne qui participe aux nouvelles réalités sociales, et dont le comportement est décisif pour l'orientation de l'évolution. Ce qu'il importe de favoriser, c'est la formule la plus libertaire dans le cadre des possibilités existantes. S'il s'agit d'être écoutés par le plus grand nombre, seules les idées qui concernent les problèmes d'actualité et leurs aspects concrets seront retenues. Dans les circonstances présentes, le mouvement anarcho-syndicaliste peut influer sur l'évolution des choses dans un sens libertaire, en suivant une tactique appropriée. Si nous nous cramponnons aux conceptions de la révolution anarcho-syndicaliste totale, si nous nous refusons à nous « salir les mains » en nous occupant des intérêts pratiques du peuple, nous perdons toute possibilité de marquer les événements par la volonté anarcho-syndicaliste et nous condamnons le mouvement à la décadence. Un mouvement qui s'en tient à des points de vue dépassés devient conservateur et se transforme en un objet de pure curiosité.

PRINCIPE ET TACTIQUE

L'intervention dans les activités pratiques, l'attitude qui consiste à admettre des étapes et des solutions partielles, la tendance à accepter des compromis pour pouvoir mordre sur la réalité et ne pas être tenus en marge des événements, tout cela relève de la tactique et ne porte nullement atteinte aux principes de l'anarcho-syndicalisme. Le fait que, en certaines occasions, nous tentions d'appliquer une solution semi-anarcho-syndicaliste ou partiellement anarcho-syndicaliste plutôt que de ne

rien offrir comme propositions concrètes, ne signifie pas que nous nous contentions de palliatifs et de voies sans issue. Au contraire, un compromis avec la réalité peut signifier un pas sur la route qui mène au but final. En rédigeant sa nouvelle déclaration de principes, et en menant des activités pratiques en divers secteurs de la vie sociale, la S.A.C. n'a jamais eu l'intention de renoncer à ses buts ni aux objectifs anarcho-syndicalistes. Par contre, nous pouvons affirmer que la conception de notre mouvement élargit le champ de nos activités en excluant toute limitation arbitraire à l'œuvre libertaire. Nous sommes convaincus qu'il n'est pas possible de maintenir des conceptions tactiques et des méthodes définies pour des circonstances sociales aujourd'hui disparues, et, logiquement, nous pensons qu'il serait inconséquent et inintelligent de fixer une limite à ce que le mouvement veut atteindre. Cela signifierait que nous voulons définir les formes sociales concrètes d'un monde que nous ne connaissons pas et qui n'existe pas encore. L'évolution technique vertigineuse à laquelle nous assistons nous ouvre les portes — symboliquement et réellement — de mondes nouveaux, et si nous pouvons saisir le sens de cette évolution nous savons aussi que nul n'est en mesure de dire quelles seront exactement les structures sociales de l'avenir.

Ce que nous savons par contre, c'est que chaque jour nous fait affronter des phénomènes nouveaux et déconcertants. L'humanité peut trouver d'excellentes raisons pour croire que nous entrerons bientôt dans une société paradisiaque, mais d'autres bonnes raisons pourraient nous faire craindre de connaître un enfer terrestre. L'ère atomique — et que sera, en fin de compte, celle qui la suivra ? — nous contraint à nous adapter à une évolution précipitée, d'une impétuosité sans précédent. Dans ces circonstances, il n'est pas de conception libertaire ou anarcho-syndicaliste qui aille trop loin et que la S.A.C. doive rejeter. Bien au contraire, nous sommes ouverts à toutes les idées audacieuses et aux projets de large perspective qui peuvent être proposés. Ce qui nous intéresse, dans la situation présente, ce sont deux règles qui, en fait, correspondent au même problème : nous rejetons tout raisonnement « théologique » au sein du mouvement libertaire, et nous sommes disposés à analyser rationnellement les réalités qui se trouvent sur notre chemin.

Pour les religions, la théologie est naturelle et nécessaire. La religion présuppose que le dogme a été révélé à l'humanité par un dieu ou une puissance surnaturelle, au-delà de l'existence humaine. La vérité de la religion est une vérité invariable dès l'instant où elle a été révélée. Dans ce cas, il est compréhensible que les documents fondamentaux de la doctrine aient une importance décisive. Toute interprétation erronée d'une manifestation divine, tout manquement aux instructions données par elle conduirait inévitablement à de funestes erreurs. Le pape, ou les ecclésiastiques, textes sacrés en main, pensent détenir le droit de communiquer aux hommes la vérité absolue et unique. Formellement, logiquement, ils ont raison : si la vérité vient de Dieu,

qui l'a révélée, les expériences humaines ne peuvent en aucun cas influer sur cette vérité.

Mais le cas est différent s'il s'agit de doctrines sociales élaborées par des hommes sur la base de leurs expériences historiques, sur la base de ce qu'ils ont vu, entendu ou vécu. Si l'homme et ses expériences sociales sont les facteurs décisifs pour une doctrine, cette doctrine est elle aussi sujette à l'influence de nouvelles découvertes sociales. Dans l'*Internationale*, il est dit : « Sauvons-nous nous-mêmes. » Il est utile de rappeler cette vérité exprimée par les paroles classiques du mouvement social. Si l'homme, en tant qu'être social, doit affronter de nouveaux problèmes, il ne peut se fier qu'à lui-même, à sa propre expérience et à son intelligence.

Cela revient à dire que les textes traditionnels d'une doctrine sociale ne peuvent représenter autre chose qu'une tentative de formuler et de résumer « la vérité », et que ces textes se fondent sur d'autant moins d'expériences qu'ils sont plus anciens. L'idée que quelques personnes aient pu, réunies en congrès par exemple, juger de phénomènes sociaux qu'elles ne connaissaient pas et qu'elles ne pouvaient prévoir, et qu'elles aient pu les juger avec plus de sûreté que ceux qui vivent le moment présent, est une offense au raisonnement rationnel et représente une évidente contradiction à la pensée libertaire. Le marxisme, comme religion sociale, avec ses dogmes, sa prétention d'infaillibilité et son inquisition, constitue un phénomène qui nous effraie. Si nous tentions, nous anarcho-syndicalistes, de les imiter, nous nous engagerions dans une voie fatale pour nous-mêmes et pour l'idéal libertaire. La libre recherche est la condition primordiale de toute activité libertaire.

LE MOUVEMENT OUVRIER SUEDOIS

Il est évidemment impossible de juger des réalités suédoises qui concernent la présente étude sans connaître ce qu'est le mouvement ouvrier suédois en général. C'est d'Europe, en passant par le Danemark, que vinrent les conceptions socialistes en Suède. On a dit qu'elles franchirent les détroits de la mer Baltique sur « la jambe et demie d'un tailleur ». La plaisanterie correspond au fait que c'est un tailleur boiteux, d'origine danoise, Auguste Palm, qui, après avoir voyagé à travers l'Allemagne, arriva dans les pays nordiques porteur d'une nouvelle doctrine, à l'exemple de l'évêque chrétien Arsgar quelque mille ans plus tôt. En 1881, le tailleur Palm donna sa première conférence socialiste à Malmö. Alors commença une campagne d'agitation qui aboutit à la constitution du parti socialiste, en 1889. Très vite, le dirigeant indiscuté de ce parti, celui qui donna vie à la social-démocratie suédoise, se détacha : Hjalmar Branting, lequel avait une formation universitaire.

Bronting était l'homme de la politique parlementaire, totalement ; il préférait l'évolution pacifique et lente ; pourtant, quand

il fut question d'imposer le suffrage universel, en 1918, il déclara franchement que son mouvement n'aurait pas hésité à employer les méthodes de lutte révolutionnaires si la bourgeoisie n'avait pas accordé les droits démocratiques pour lesquels le pays était mûr.

Les paroles de Branting montrent qu'une révolution est fréquemment la conséquence du refus de concéder à temps des réformes et qu'un mouvement ouvrier purement réformiste ne peut épargner les méthodes révolutionnaires si la bourgeoisie se cramponne aveuglément à ses privilèges et à son pouvoir.

Pendant de nombreuses années, le parti socialiste a pu recueillir plus de suffrages que l'ensemble des autres partis et depuis 1936 il se trouve au gouvernement, sans interruption. La politique du parti est soutenue ou, plus exactement, dirigée par la *Landsorganisation*, la L.O., c'est-à-dire la centrale syndicale socialiste. Cette centrale, fondée en 1898, groupe aujourd'hui 1.500.000 affiliés environ. Dans la conjoncture actuelle elle ne peut guère espérer recruter davantage ; au contraire, il est probable que l'organisation déclinera lentement à mesure que se réduit la « classe ouvrière » traditionnelle, et que se développent les diverses catégories d'employés et de fonctionnaires. Dans la Suède d'aujourd'hui, rares sont les secteurs inorganisés, si bien que la L.O. suédoise, contrairement aux grandes confédérations des autres pays, peut affirmer qu'elle est parvenue à organiser la quasi-totalité des ouvriers.

Les fonctionnaires et employés sont eux aussi bien organisés et ils entretiennent une activité syndicale systématique depuis plusieurs dizaines d'années. La centrale des employés et fonctionnaires T.C.O. s'est créée en 1931, puis s'est réorganisée en 1944. Le nombre de ses adhérents atteint aujourd'hui 400.000 environ. D'autre part, il existe une centrale syndicale de l'enseignement, formée en 1943 et qui compte plus de 50.000 membres. Ces organisations d'employés et de fonctionnaires dont la mentalité est plus ou moins bourgeoise sont, du point de vue gouvernemental, les plus « insubordonnées », alors que la L.O. ouvrière avec sa puissante structure ne représente aucune menace pour le gouvernement, du moins tant que celui-ci sera dominé par les socialistes.

En 1917, une fraction marxiste extrémiste se sépara du parti socialiste pour constituer le parti socialiste de gauche. En 1921, ce groupe se transforma en parti communiste, lequel existe toujours et détient cinq sièges à la Seconde Chambre, les socialistes en possédant 111 et l'ensemble des partis bourgeois 115. Le parti communiste s'est constamment rétréci si bien qu'il ne présente plus aucun danger pour la liberté du pays. Par contre, étant donné qu'entre la Suède et l'Union Soviétique — celle-ci possédant un pouvoir politique et militaire énorme — la distance est courte, la succursale soviétique de Suède demeure une menace en tant que cinquième colonne.

En 1892, naquit une organisation qui devait jouer un rôle important dans le développement ultérieur du mouvement libertaire suédois : la Fédération des jeunesses socialistes. Au sein de cette fédération, les forces d'opposition du parti se groupèrent. Ces forces agirent principalement sous l'influence de Hinke Bergegren et plus tard sous celle d'Albert Jensen, lequel fut, jusqu'à sa mort en 1957, la figure centrale de l'anarcho-syndicalisme suédois. A mesure que le temps s'écoulait, les groupes de jeunes socialistes s'imprégnaient de plus en plus des conceptions anarchistes et, en 1903, une scission se produisit. Un seul « club » (groupe) se détacha de la fédération et par la suite reconstitua une nouvelle fédération de jeunesse fidèle au parti, tandis que la fédération elle-même affirmait nettement son caractère anarchiste. L'organe de presse de cette organisation, *Brand* (Le Feu), soutenait les idées libertaires avant même la scission. La fédération poursuivit ses activités dans le sens révolutionnaire, antiparlementaire, antimilitariste, antireligieux. Les origines du mouvement anarchiste suédois expliquent le fait qu'aujourd'hui encore les vieux anarchistes suédois s'intitulent « jeunes socialistes ». C'est dans ce mouvement que naquit l'idée de créer un mouvement syndical d'orientation libertaire, ce qui se réalisa en 1910, quand fut organisée la Sveriges Arbetares Centralorganisation (S.A.C.).

Les jeunes socialistes prirent plus tard le nom de Fédération de propagande anarchiste, mais le mouvement perdit de son importance après les premières victoires du mouvement ouvrier. A l'époque où les idées étaient nouvelles, les passions fortes et profondes, un idéalisme puissant caractérisait le mouvement social et l'influence des jeunesses socialistes était grande. Leurs « clubs » étaient fréquentés par un grand nombre d'éléments, leurs meetings de propagande rassemblaient des foules. Hinke Bergegren fut un des plus grands orateurs populaires du pays, sinon l'orateur sans rival. Par la suite, à mesure que se constituaient et se renforçaient les grandes organisations, et sous l'influence de la nouvelle démocratie parlementaire, les possibilités de propagande anarchiste furent réduites. La Fédération de propagande anarchiste existe encore aujourd'hui et compte une centaine de membres dans le pays, et le journal *Brand* n'apparaît plus qu'épisodiquement.

Cette fédération qui, à une certaine époque, représenta la moitié du mouvement ouvrier suédois et symbolisa une des possibilités de l'alternative, s'est progressivement réduite jusqu'à l'extinction naturelle au cours des dernières décennies, alors que les autres mouvements populaires se développaient irrésistiblement, marquant de leur influence l'évolution sociale du pays. Ce destin mérite d'être pris en considération.

ORIGINE ET ROLE DE LA S.A.C.

1909 a marqué une étape importante dans l'histoire du mouvement ouvrier suédois. Le patronat rassembla toutes ses forces pour asséner un coup qu'il espérait mortel aux organisations ouvrières. L'attaque débuta par un *lock-out* auquel la *Landsorganisation* répondit par une grande grève. L'idée de répliquer durement aux patrons était bonne mais la L.O. n'était pas capable de mener

la lutte. Quand les difficultés se multiplièrent l'organisation ouvrière décida une retraite partielle — décision qui, aujourd'hui encore, provoque la rancœur chez les vieux travailleurs qui participèrent à ce combat. Les ouvriers perdirent la bataille et furent obligés de capituler sans condition. Le nombre des affiliés de la L.O. passa de 186.226 en 1907, à 79.926 en 1911. Près de 800 ouvriers furent poursuivis pour divers délits, et 500 d'entre eux furent condamnés à des amendes et à des peines de prison. Les employeurs, que la victoire avait enivrés, dressèrent des « listes noires » où figuraient les noms des militants syndicaux les plus connus et ces derniers furent chassés de leur emploi, mis à la porte de leur logement, condamnés à la faim, livrés à l'assistance sociale déficiente. Plus de 20.000 militants émigrèrent, aux Etats-Unis surtout, en quête de nouvelles possibilités d'embauche.

L'optimisme, qui avait marqué la période antérieure, disparut, et la misère, l'amertume et le désespoir s'emparèrent des ouvriers suédois. L'idée d'organisation perdit le soutien des masses désillusionnées.

Dans cette atmosphère, les jeunes socialistes renforcèrent leur agitation et se fixèrent un but immédiat et concret : la création d'une organisation de lutte dans laquelle les travailleurs auraient la possibilité de prendre eux-mêmes des décisions. Le syndicalisme révolutionnaire français était le grand exemple qui inspirait les conceptions tactiques et organiques des militants libertaires suédois. Le facteur national particulier de caractère émotionnel était la haine contre les dirigeants de la L.O., avec son complément : la volonté que les ouvriers puissent déterminer eux-mêmes les activités de l'organisation. Tous imaginaient que la force de combat du mouvement augmenterait considérablement après la destruction du pouvoir des dirigeants.

C'est avec beaucoup de difficultés que les jeunes socialistes parvinrent à donner corps à leur intention de créer une nouvelle centrale. La décision de former la nouvelle organisation fut prise lors d'une assemblée de délégués nommés par diverses sections de la L.O. Vingt délégués seulement se prononcèrent pour le retrait de la L.O. et la formation d'une nouvelle centrale révolutionnaire basée sur les « organisations communes locales », tandis que vingt autres délégués se prononçaient en faveur de l'unité syndicale au sein de la L.O. Dans ces conditions, la décision revenait au président, un « jeune socialiste », qui vota en faveur de la création d'une nouvelle organisation. Celle-ci fut fondée officiellement à Stockholm, au mois de juin 1910.

Dès les débuts, la S.A.C. fut une organisation qui compta dans le mouvement ouvrier suédois. De nombreux affiliés, et en certains endroits des sections entières de la L.O. passèrent à la nouvelle centrale. Les deux organisations entrèrent en concurrence, et la L.O. se trouva obligée d'accepter la discussion sur les principes. On peut affirmer que les activités de la nouvelle centrale contribuèrent à ranimer la vie de la vieille centrale. L'existence de la S.A.C. provoqua une renaissance de l'esprit de lutte de la classe ouvrière. La L.O. elle-même se réorganisa et, peu à peu, le sentiment de la défaite fit place à une nouvelle volonté de combat et de victoire. La S.A.C. devait se contenter d'un nombre limité d'affiliés : 696 membres seulement pour la première année. Après huit ans d'existence, le chiffre était de 20.000. Ce fut en 1924 qu'il atteignit son maximum : 37.366. Après une période de déclin, la S.A.C. reprit son recrutement : 36.366 en 1933. Les deux derniers chiffres correspondent à des années de crise économique, entraînant un fort chômage dans de nombreuses régions du pays. Mais la crise déflationniste qui se situe dans la période 1930-40 fut surmontée, la nouvelle « Suède sociale », dont nous avons déjà parlé, surgissait lentement, et dans la même mesure le nombre des affiliés de la S.A.C. diminuait jusqu'à se chiffrer à 16.217 en 1957, niveau le plus bas. Depuis, l'organisation a repris sa croissance et compte plus de 17.000 adhérents aujourd'hui. Nous examinerons les causes de cette évolution par la suite.

Quoi qu'il en soit, la S.A.C. a toujours été une organisation relativement petite, mais en même temps son importance sociale et idéologique au sein du mouvement ouvrier a été et continue à être supérieure à sa force numérique. La S.A.C. a pris des initiatives, a lancé des revendications, a lutté en leur faveur. Presque toujours d'autres organisations ont recueilli les fruits de ses activités, principalement la L.O. ou le parti socialiste sur le plan politique. En de nombreux cas, la S.A.C. organisait la lutte pour des améliorations de salaires et ces augmentations étaient justifiées au point que les patrons ne pouvaient les refuser. Les patrons s'adressaient alors à la L.O. pour négocier un accord commun portant sur le secteur ouvrier intéressé. Et la L.O., après avoir accepté l'invitation des patrons, monopolisait cette entente et excluait la S.A.C. du bénéfice de l'accord sur les lieux du travail. Pendant de nombreuses années, la L.O. a mené ces actions monopolistes sans aucune vergogne, utilisant fréquemment la menace de la faim pour obliger les membres de la S.A.C. à s'affilier à la L.O. Cette tactique a créé d'énormes difficultés à la propagande de la S.A.C. pour qui il était peu commode de gagner de nouveaux adhérents et de conserver les anciens. La pression exercée était plus forte encore là où les communistes disposaient d'une certaine influence dans la L.O., car pour eux le système du parti unique paraissait idéal, et ils en profitaient pour tenter de liquider sans merci toutes les autres tendances.

LA LOI PROTEGE LA S.A.C.

Au cours des dernières années cependant, une certaine détente s'est manifestée. Les actions monopolistes ne réussissent plus guère aujourd'hui. Une des causes de ce changement réside dans la promulgation de la nouvelle loi sur les associations. Cette loi garantit la liberté inconditionnelle d'association. Le citoyen suédois peut adhérer à l'organisation qui a sa préférence et possède le droit de faire de la propagande pour les buts que celle-ci proclame, de même qu'il peut constituer de nouvelles organisations s'il le désire.

Les conflits qui relèvent du droit d'association dans le domaine syndical sont tranchés par le Tribunal du Travail au sein duquel collaborent quelques juristes et des représentants patronaux et syndicaux (L.O.). Au début, il arriva fréquemment que les deux groupes de représentants, faisant cause commune contre l'avis des juristes, prenaient des décisions défavorables pour la S.A.C. Mais à la suite d'interventions du représentant juridique nommé par le Parlement, la loi fut révisée et la situation s'est améliorée. Les anarcho-syndicalistes de la S.A.C. ont mis à profit cette loi en de nombreuses occasions — et notamment pour obliger les employeurs à reprendre les ouvriers qui avaient été débauchés parce que membres de la S.A.C. Fréquemment, ces mêmes ouvriers ont perçu des indemnités pour compenser la perte de salaires, et en certains cas la S.A.C. a obtenu d'être indemnisée en tant qu'organisation syndicale.

Dans ces conditions, les patrons n'ont plus guère envie de renvoyer des travailleurs sous la pression de la L.O. En cas de renvois injustifiés, l'employeur est condamné, mais une organisation — comme la L.O. — qui use de la grève et du boycott pour provoquer des mesures patronales contre les membres d'une autre centrale syndicale ne peut être poursuivie. La loi a favorisé un meilleur respect de la liberté d'association et de nombreux employeurs ont abandonné leur ancien esprit de haine qui les poussait à collaborer avec les socialistes dans les tentatives de liquider la S.A.C. Il existe même des éléments bourgeois de bon sens qui apprécient l'attitude libertaire de la S.A.C. et de se presse, sa lutte contre le nazisme, le bolchevisme et le centralisme d'Etat sous toutes ses formes. Il existe des patrons qui comprennent qu'ils n'ont aucun motif de favoriser le socialisme étatique de la L.O. au détriment de la S.A.C.

Un autre facteur qui a contribué à protéger les affiliés de la S.A.C. est le pouvoir détenu par la Confédération patronale. Cette confédération défend, depuis sa constitution, une règle selon laquelle l'employeur a le droit d'organiser son travail et d'employer la main-d'œuvre sans prendre en considération le fait que l'ouvrier est organisé ou non. Cette disposition, détestée par les travailleurs, figure aujourd'hui encore dans tous les accords. Sa signification pratique actuelle revient à interdire tout contrat de caractère monopoliste. S'il s'agit de petits patrons non affiliés à la confédération patronale, la L.O. s'efforce d'imposer une clause selon laquelle il ne peut être employé que des ouvriers adhérant à la L.O. Mais dans les grands secteurs contrôlés par la confédération patronale, la L.O. ne peut exercer aucun contrôle de monopole. Et des centaines de patrons autrefois inorganisés ont adhéré à la Confédération pour éviter les complications que la loi sur l'association peut entraîner pour ceux qui acceptent de signer des contrats qui accordent le monopole à la L.O.

Cette situation assez exceptionnelle est fort intéressante. La liberté n'est pas menacée par les patrons et les capitalistes seulement. Les travailleurs qui admettent le principe du parti unique et les modernes tendances à l'uniformisation, constituent un danger

au moins aussi grand. Le bolchevisme en est une démonstration à l'état pur. Mais au fond, toute foi absolue qui se présente avec l'ambition d'exprimer la vérité totale et unique, et tout système ou forme d'organisation inspirés par semblables conceptions représentent une menace pour les valeurs humaines essentielles. Nous ne discuterons pas ici de ce que cette remarque implique pour l'idée d'une société « totalement anarcho-syndicaliste ». La liberté ne peut exister que là où différentes opinions, organisations et partis, possèdent le droit d'exister et de se concurrencer librement. Les anarcho-syndicalistes suédois apprécient un ordre social dans lequel chacun a le droit d'appartenir à l'organisation de son choix, de publier des journaux pour propager ses opinions et d'exprimer celles-ci à haute voix là où il le veut. La croyance qu'il puisse exister une doctrine ou un système imposable à tous est plus dangereuse que l'on ne veut l'admettre. Pratiquement, ces fantaisies d'un totalitarisme candide se sont manifestées sous différentes formes, dans toutes les tendances du mouvement socialiste où il n'a pas été entendu que ces conceptions impliquent l'existence d'une tendance *unique*.

LA S.A.C. ET SA CAISSE DE CHOMAGE

Il serait possible d'écrire plusieurs volumes sur les cinquante années d'activité de la S.A.C. Comme force motrice de caractère social-révolutionnaire, elle a joué son rôle dans l'histoire du pays. Par ses actions directes, elle a contribué à introduire la journée de 8 heures, qui, par la suite, fut rendue légale lors de la grande réforme constitutionnelle de 1918. Ce fut la S.A.C. qui dirigea les luttes contre les salaires de famine que l'Etat — au cours des années 1930-40 — payait sur les chantiers ouverts pour lutter contre le chômage et ces actions aboutirent : les ouvriers furent finalement payés sur la base des salaires fixés par les contrats collectifs. L'antimilitarisme et l'internationalisme de la S.A.C. a fortement marqué la pensée ouvrière suédoise. Au cours de la guerre civile espagnole, de 1936 à 1939, ce fut la S.A.C. qui se trouva en tête de la lutte pour la liberté, et aujourd'hui encore c'est elle qui représente la force la plus active quand il s'agit de soutenir la cause de la démocratie espagnole. Durant la période du nazisme en Allemagne, la S.A.C. prit l'initiative du boycott des films allemands en Suède, combat qui lui valut les éloges des milieux les plus larges, et même ceux de la L.O. Mais nous ne pouvons malheureusement écrire ici l'histoire de la S.A.C. et nous devons nous borner à l'analyse de certains aspects de ses activités pour permettre une compréhension de la situation générale de la Suède. De ce fait, nous nous bornerons à citer ces quelques exemples fragmentaires et nous examinerons sans plus tarder la question de la caisse de chômage, thème qui se rattache directement au titre du présent travail : l'anarcho-syndicalisme et la société d'abondance.

Un peu avant l'année 1940, les syndicats de la L.O. commencèrent à créer des Caisses d'assurances contre le chômage, dont le

fonctionnement bénéficiait des subventions de l'Etat. Ce système qui implique l'administration de fonds publics par des organisations libres méritant confiance, était une conséquence de la collaboration entre la L.O. et le gouvernement, lequel a eu un caractère socialiste au cours des vingt-cinq dernières années, mises à part les années de coalition nationale pendant la guerre. Peu à peu, tous les syndicats de la L.O. fondèrent des caisses, si bien qu'en fin de compte il n'y avait plus que les adhérents de la S.A.C. à ne pas bénéficier de ce type de protection sociale. En ce domaine donc, la S.A.C. n'était pas un mouvement d'avant-garde, mais bien une organisation retardataire.

En réalité, les caisses de secours de chômage n'avaient jamais bénéficié d'un bien vif enthousiasme parmi les ouvriers. Ils étaient obligés de payer des cotisations, et plus il y avait du travail, moins ce genre d'assurance les intéressait. Par la suite, ils découvrirent que le subside quotidien représentait un avantage, principalement pour les cas de chômage de courte durée et passager. Ainsi, par exemple, les jours de chômage qui accompagnent souvent les périodes de fête se transformèrent en jours de repos : l'ouvrier se faisait inscrire à la Bourse du Travail de sa localité et la caisse de son syndicat lui payait les prestations pour les jours de travail perdus. Ces subsides s'élèvent généralement à peine à la moitié du salaire ordinaire, mais ces 15 couronnes plus le supplément familial sont mieux que rien. De cette façon, les caisses se transformèrent presque involontairement en institutions très populaires dans les milieux ouvriers sujets aux brèves périodes de chômage occasionnel.

De plus, il faut dire que les caisses pratiquèrent une politique généreuse, surtout quand il s'agissait de travailleurs d'un certain âge. Ce sont les syndicats eux-mêmes qui décident des modalités de paiement et en de nombreux cas il est probable que les ouvriers perçurent des subsides pour des journées, qui, d'un point de vue juridique rigoureux, ne correspondaient pas à du « chômage » proprement dit. Les partis bourgeois reprochèrent à l'Etat d'avoir payé de grosses subventions à ces caisses au cours d'années où le chômage était presque inexistant. Les syndicats socialistes arguèrent que le paiement des subsides devait être assuré aux travailleurs dont l'activité se trouve suspendue, même quand il ne s'agit pas de chômage suivant la définition légale. Le journal *Arbetaren* soutint cette opinion. Les fonctionnaires et les employés par exemple, perçoivent un salaire mensuel, en règle générale, et ce salaire leur est dû même quand des interruptions circonstancielles du travail normal se produisent. Les caisses assurent de la même façon une large sécurité à l'ouvrier.

Les caisses de chômage, subventionnées par l'Etat, étaient de plus en plus appréciées par les membres de la L.O. En de nombreux cas, des travailleurs affiliés à la S.A.C. adhérèrent aux caisses de la L.O., tout en demeurant dans les rangs de la S.A.C. Du fait que les caisses recevaient des subventions de l'Etat, elles étaient ouvertes à tous les salariés d'une industrie déterminée, sans que fût tenue en considération l'affiliation syndicale. Mais il est facile de

comprendre que les syndicats de la L.O. s'efforcèrent d'empêcher l'affiliation des membres de la S.A.C. aux caisses. Les demandes d'affiliation des ouvriers anarcho-syndicalistes étaient sabotées de diverses façons et une pression continue était exercée sur les membres de la S.A.C. pour qu'ils adhèrent à la L.O.

Dans ces conditions, la S.A.C. comprit la nécessité de créer sa propre caisse de chômage, administrée par notre organisation, si le mouvement voulait survivre. Le congrès de la S.A.C. vota une résolution dans ce sens en 1942, et décida de procéder à une étude minutieuse du problème. Les autorités se montrèrent très compréhensives : au cas où elle fonderait une caisse, la S.A.C. recevrait non seulement la subvention normale de l'Etat — en moyenne 55 % — mais elle pourrait disposer d'un capital de base fourni par l'Etat, était-il déclaré officiellement. Le capital initial garanti par l'Etat devait s'élever à 337.720 couronnes.

Après que les négociations préliminaires eussent été menées avec les autorités, les membres de la S.A.C. furent consultés par référendum, en 1952, et une petite minorité se manifesta en faveur de la caisse. Diverses fédérations locales exigèrent un nouveau vote et celui-ci donna un résultat différent : les deux tiers des affiliés se prononcèrent pour la nouvelle institution. Au cours de l'année que nous avions perdue pour l'organisation des deux consultations, un certain changement s'était produit dans la situation économique, si bien que la subvention de départ pour la création de la caisse ne fut que de 300.000 couronnes. La caisse commença à fonctionner à partir du 1er janvier 1954, et dès 1955 les membres de la S.A.C. eurent le droit de percevoir les subsides. Les expériences auxquelles a donné lieu le fonctionnement de la caisse ont été d'un grand intérêt.

Les scrupules que quelques militants de la S.A.C. avaient manifestés à propos de la caisse de chômage furent rapidement apaisés. De nombreux militants qui avaient lutté avec d'énormes difficultés pour maintenir en vie leurs petites organisations en diverses régions, comprirent rapidement les avantages de la nouvelle situation. En cas de chômage passager, les membres de la S.A.C. bénéficiaient maintenant des mêmes avantages que les travailleurs des autres centrales et n'étaient plus dans la situation d'avoir à solliciter des subsides ou tout autre forme d'aide en marge de l'organisation. Cela ne représentait pas seulement une amélioration sociale véritable pour les militants de la S.A.C. mais aussi de nouvelles possibilités de recruter des membres.

En 1957, la longue période de grande prospérité économique toucha à sa fin et un sérieux chômage apparut au début de 1958. Si la S.A.C., dans cette conjoncture, n'avait pas bénéficié de la caisse de chômage, sa situation organique eût été catastrophique. Devant la menace d'un chômage prolongé, nombreux eussent été les membres qui seraient passés dans les rangs de la L.O. socialiste où ils auraient eu droit aux secours. Mais en fait, la S.A.C. se trouva en condition de leur garantir les mêmes avantages sociaux. Un certain nombre d'ouvriers qui, au cours de la grande prospérité, n'avaient pas été organisés, et qui désiraient s'affilier à une centrale

syndicale en raison des nouvelles conditions économiques, trouvèrent le chemin de notre organisation. Et la S.A.C., qui avait vu le nombre de ses adhérents diminuer pendant vingt ans, reprit sa croissance en 1958. 500 nouveaux affiliés s'inscrivirent à la S.A.C. au cours de l'année 1958. L'année 1959 donna les mêmes résultats, si bien que la S.A.C. passa à nouveau le cap des 17.000 membres. Bien sûr, ces chiffres n'ont rien de colossal. L'organisation anarcho-syndicaliste suédoise est un mouvement minoritaire. Mais au lieu de recevoir le coup de grâce à la suite du marasme économique, la S.A.C. a pu fortifier ses positions. Cette amélioration n'eût pu se produire sans la caisse de chômage.

Du 1er janvier 1955 au 31 mai 1959, la caisse de la S.A.C. paya des subsides dont la valeur globale atteint 6.031.670 couronnes suédoises — 3,5 millions représentant les subventions de l'Etat, le reste provenant des cotisations des membres. Le chômage fut relativement étendu au cours de l'hiver 1958-1959, et au cours de cette période les sommes payées aux chômeurs atteignirent 2.438.715 couronnes (somme comprise dans les chiffres globaux donnés plus haut) ce qui indique l'importance du chômage hivernal.

Nous fournissons ces détails sur la caisse de chômage pour expliquer dans quelles circonstances le mouvement anarcho-syndicaliste doit œuvrer en Suède. Il est possible d'affirmer que les principes anarcho-syndicalistes excluent toute collaboration avec l'Etat. Mais à cela nous pouvons répondre que la gestion des moyens économiques destinés aux secours de chômage par l'organisation syndicale est préférable à la gestion bureaucratique de l'Etat lui-même. Nos affiliés conservent une plus grande liberté de mouvement en raison de l'intervention de leur organisation dans l'administration d'une partie des fonds publics. Ceux qui, malgré tout, maintiennent leur opinion négative sur ce genre d'activité pratique doivent tenir compte de ce que signifierait leur attitude pour une organisation ouvrière. Sans caisse de chômage, les membres de notre organisation vivraient dans des conditions sociales inférieures à celles que garantit l'autre centrale. Si nous repoussons cette intervention propre en politique sociale, nous nous condamnons à mort et liquidons notre mouvement en tant qu'organisation ouvrière.

La S.A.C. ne veut pas se suicider. Nous avons choisi le chemin de la vie. Et nous voudrions dire davantage sur cette alternative. Mais deux observations encore sur la caisse de chômage : cet organisme s'intitule S.A.E.A., c'est-à-dire caisse d'assurance contre le chômage des ouvriers suédois (titre adapté du nom de l'organisation : S.A.C., organisation centrale des ouvriers suédois). Du fait de son caractère général, la caisse de la S.A.C. peut admettre les ouvriers de toutes les industries suédoises, sans tenir compte de leur appartenance syndicale. Les caisses de la L.O., par contre, ont des caisses d'industries ou de métiers dont le domaine est limité. Cette différence s'explique par le fait que la S.A.C. est une organisation de classe basée sur des fédérations locales qui comprennent des salariés de tous les métiers (regroupés au sein de l'organisation locale).

Autre observation qui a trait aux principes libertaires et révolutionnaires du mouvement : quand la S.A.C., après 1920, introduisit la pratique du secours de grève, les « gardiens des principes » déclarèrent alors aussi que cette mesure se trouvait en contradiction avec les principes anarcho-syndicalistes. La même réaction se produisit quand la S.A.C. admit, par la suite, les contrats de durée limitée avec les patrons. Toujours, en des circonstances diverses, nos organisations anarcho-syndicalistes ont dû choisir entre une certaine adaptation et l'effondrement total. S'il est vrai que l'effondrement volontaire découle des principes révolutionnaires de l'anarcho-syndicalisme, ce mouvement se condamne à mort moralement. Si les principes anarcho-syndicalistes devaient se traduire par la perte de contact immédiat avec les ouvriers tels qu'ils sont, au sein de la société actuelle, alors ces principes ne pourraient être que stupides. Nous ne voulons pas admettre ces conclusions, et c'est pourquoi nous nous efforçons d'œuvrer en anarcho-syndicalistes dans la réalité d'une société dont nous faisons partie.

L'ESPRIT CIVIQUE DE LA SUEDE

La situation sociale de la Suède ne diffère pas beaucoup de celle des autres pays industrialisés, où le niveau de vie augmente et où la démocratie politique fonctionne sur des bases solides. Le standard de vie suédois qui s'est développé considérablement au cours de la longue période de prospérité inflationniste qui a suivi la guerre, est inférieur à celui des Etats-Unis si l'on s'en tient aux statistiques, mais l'automobile, le réfrigérateur, les machines d'usage domestique, les appareils de télévision et autres articles qui relèvent de la consommation de luxe sont achetés en nombre croissant. La consommation des denrées simples de base, au contraire, diminue depuis de nombreuses années. En ce qui concerne les besoins élémentaires, le marché se trouve saturé depuis longtemps déjà. La consommation croît pour les aliments spéciaux et chers en provenance d'autres pays, et notamment en produits de luxe. Mais même la vente d'appareils de radio se paralyse et le commerce doit se contenter des travaux de réparation. Des habitations ultra-modernes se construisent à un rythme de plus en plus rapide, une pièce par membre de la famille devient l'élément de base pour le calcul. Les logement dotés de toutes les commodités qu'offre la technique moderne envahissent les localités les plus éloignées et les plus petites fermes jouissent d'un équipement qui égale celui des maisons des grandes villes. Il est normal que la sensation de saturation complète ne soit pas atteinte bien que l'industrie produise d'énormes quantités de nouveaux produits de consommation. Les besoins grandissent toujours plus rapidement que les moyens de les satisfaire. Si la famille Svensson possède voiture, maison de campagne et télévision, la famille Petersson fera effort pour atteindre le même niveau ou le dépasser. Le sentiment que le salaire n'est pas suffisant ou qu'il suffit à

peine pour acheter « ce qui est nécessaire » ne disparaît jamais. Le résultat est que beaucoup vivent dans un état d'excitation économique qui les incite à accepter des emplois et des travaux supplémentaires. Un autre résultat de cet état de choses, c'est que beaucoup de ménagères travaillent dans la production, alors que les enfants passent la journée dans les écoles maternelles. La famille cesse d'être l'organe de relation naturel entre les générations, comme c'était le cas dans l'ancienne société rurale, quand les enfants non seulement jouaient avec leur mère mais vivaient en compagnie des grands-parents.

Bien des phénomènes, comme la criminalité juvénile croissante dans les villes, indiquent que le peuple ne s'est pas encore adapté aux nouvelles conditions de vie, et, ce qui est plus grave, que nombreux sont ceux qui se trouvent désorientés au point de perdre le sens moral de l'existence. Cela est vrai non seulement pour la jeune génération, mais aussi pour les adultes qui vivent sans contact avec les jeunes, et pour les vieillards qui s'en vont achever leur existence dans les asiles, ou dans l'exil des étages réservés aux vieux, coupés des générations actives. Le système des grands foyers pour la vieillesse a complètement échoué ; les autorités et les spécialistes de la « société d'abondance » ont dû reconnaître leurs erreurs. De grands projets ont été élaborés, des édifices modernes ont été construits, véritables palaces pour les vieux, dotés d'un personnel spécialement formé et instruit, mais le résultat a été que les anciens se sentaient profondément malheureux, enfermés dans leurs « foyers » parfaits, et n'attendaient que la mort. En fin de compte, l'homme est un être plus compliqué que ne peuvent le comprendre les techniciens de l'Etat. Actuellement des études sont en cours pour imaginer de nouvelles solutions, sous l'influence de la critique, exercée notamment par un auteur suédois intéressé par les problèmes sociaux, Ivar Lo Johansson. L'aide sociale est organisée en faveur des vieillards qui peuvent continuer à vivre à leur domicile ; ce n'est que dans le cas où il n'est pas possible de trouver le personnel nécessaire pour ce genre d'aide que des foyers collectifs, mais de dimensions réduites, sont organisés.

L'organe de la S.A.C., *Arbetaren*, intervient systématiquement dans la discussion de tous les problèmes de la vie nationale. Ce qui paraît dans les colonnes du journal est pris en considération, est cité et est commenté constamment dans toute la presse du pays, ce qui signifie que notre mouvement, en dépit de son caractère minoritaire, influence efficacement l'évolution générale du pays.

LA TOLERANCE

Notre situation reflète, en un sens, ce qui est particulier, typique de « l'esprit civique » du peuple suédois, dans la période actuelle. En Suède comme partout dans le monde existent de profonds désaccords et des oppositions de caractère économique, politique, religieux, etc. Mais en même temps s'est développé un esprit de tolérance qui joue un certain rôle pour l'évolution sociale. Le fait que

l'Eglise, dans notre pays, n'a jamais disposé d'un pouvoir comparable à son influence dans d'autres pays peut être considéré comme une des causes de ce phénomène. Malgré son esprit d'orthodoxie, l'Eglise a évolué et s'est adaptée socialement. Citons un seul exemple : un pasteur de l'Eglise d'Etat, bien connu, très ami de notre journal, a pu prendre la parole dans plusieurs meetings de 1er mai de la S.A.C., sans que ce fait provoque un quelconque étonnement. L'opinion publique ne trouve rien d'extraordinaire à ce qu'un pasteur sympathise avec la S.A.C. et sa presse, ni à ce que l'Eglise admette un pasteur de ce genre dans son sein. Pour le cas que nous présentons, il est cependant nécessaire d'ajouter qu'il s'agissait d'un pasteur connu pour sa lutte énergique contre certaines tendances douteuses de l'administration ecclésiastique et contre divers cas de corruption de type juridique. A l'époque où l'affaire devint publique, *Arbetaren* fut le seul journal suédois à se solidariser avec le pasteur en question. La campagne d'*Arbetaren* coûta à son éditeur responsable une condamnation à la prison. Par la suite, il se produisit un changement radical, quand un juge suédois connu fut destitué et condamné à une peine de prison pour des actes criminels. C'est-à-dire que la justice l'emporta sur « l'ordre juridique » et aujourd'hui, l'opinion publique sait que l'intervention de *Arbetaren* fut dans ce cas décisive.

L'esprit de tolérance signifie que chacun, dans les limites du bon sens, respecte les opinions d'autrui, et cet esprit est caractéristique pour la Suède. Il y a là un phénomène qui peut trouver son explication en divers facteurs. Le nivellement social qui s'est manifesté à la suite de la constante augmentation du « standard » ouvrier et comme conséquence de la politique sociale, a contribué à effacer jusqu'à un certain degré les frontières économiques entre les diverses classes sociales. L'ouvrier au volant de sa voiture a le même aspect que le fonctionnaire au volant de la sienne. Il existe des différences économico-sociales, bien sûr, mais elles ne sont plus provoquantes ni alarmantes. En leur qualité de propriétaire de voiture, le directeur et l'ouvrier se découvrent certains intérêts communs et les grandes associations automobiles constituent un autre élément neuf dans le corps social suédois, en ce sens que les membre de ces organisations appartiennent à toutes les classes sociales.

UNE METHODE DEMOCRATIQUE

Parmi les coutumes politico-sociales qui caractérisent le peuple suédois, il est utile de mentionner le procédé appelé « remiss » et qui consiste en la remise, par les autorités, de certains problèmes aux groupes ou organisations directement intéressés. Si le Parlement (Riksdag) ou les autorités administratives ont à trancher une question importante, ils n'abordent pas l'étude du cas sans avoir, au préalable, consulté les milieux concernés. C'est-à-dire que les autorités administratives ou législatives s'adressent aux gouvernements provinciaux, aux communes, aux chambres de commerce,

aux organisations ouvrières, patronales, coopératives ou à d'autres groupements, pour s'informer des opinions respectives sur la question à régler. De plus, chaque groupe et chaque citoyen pris individuellement peut s'adresser aux commissions d'enquête même sans y être invité. Toutes les manifestations, collectives ou individuelles, qui ont trait au problème, sont étudiées avant que la décision soit prise. Cela signifie que tous les groupes de la population peuvent donner leur opinion sur des problèmes précis, d'une façon plus ou moins permanente, non seulement en votant en faveur du parti de leur choix, mais encore en qualité d'intéressés ou de spécialistes pour de nombreux domaines pratiques. Avant de décider, les autorités doivent examiner une documentation très fouillée qui correspond à des opinions et à des intérêts variés et généralement opposés.

En certains cas, la S.A.C. est également appelée à exprimer son opinion. Nous mentionnerons un cas récent, celui de l'école. Il s'agissait de l'organisation scolaire au nord du cercle polaire : l'école de village devait-elle ou non être maintenue telle qu'elle existait ? Dans le Nord de la Suède, il y a de vastes territoires peu peuplés avec de nombreuses petites écoles disséminées sur d'immenses étendues. De nombreux intéressés préconisaient la suppression des petites écoles de village et la création d'écoles centrales de district, plus grandes, plus modernes que les petits centres d'enseignement locaux. La S.A.C. possède de nombreuses sections dans le Nord du pays et de ce fait elle était considérée comme directement intéressée. Un autre cas où la S.A.C. fut consultée fut celui concernant le débat où la S.A.C. elle-même prenait position sur le problème des entreprises d'Etat : l'administration forestière et les bûcherons organisés dans la S.A.C. y étaient directement intéressés. Dans ce cas, la S.A.C. exposa franchement le point de vue anarcho-syndicaliste : pour l'organisation d'une entreprise nationale, l'influence des travailleurs doit être la plus grande possible dans la gestion. En fait, il s'agissait de la politique économique de la Suède en matière de forêts. Outre ses propositions fondées sur ses conceptions techniques et économiques, la S.A.C. suggéra que les associations intéressées par la protection de la faune et de la nature fussent agréées par l'administration forestière à titre consultatif.

On peut affirmer que les formules anarcho-syndicalistes se trouvèrent au centre des premières discussions de la Commission d'enquête de l'Etat ; les représentants des bûcherons de la S.A.C. qui assistèrent à ces délibérations eurent l'occasion d'exprimer de vive voix les points de vue du mouvement. Nous ne savons pas encore quelles seront les décisions définitives, que nous attendons sans nourrir aucune illusion, mais nous pensons que cette possibilité de participer directement à l'examen des problèmes économico-sociaux mérite d'être signalée comme exemple caractéristique de la vie suédoise. Il s'agit ici de formes d'intervention populaire qui devraient exister et se multiplier dans une société de caractère anarcho-syndicaliste.

Si la S.A.C. veut continuer à œuvrer en tant qu'organisation

ouvrière, elle ne peut repousser cette forme de « collaboration » avec l'Etat, qui correspond au mécanisme que nous venons de décrire. Si la S.A.C. ne met pas à profit cette possibilité de se faire entendre et de soutenir les points de vue de ses adhérents, elle perdra ses racines dans la classe ouvrière suédoise et devra renoncer à de réelles possibilités d'influencer l'opinion publique sur des problèmes qui nous concernent.

Nous citerons encore un cas où la S.A.C. présenta un mémoire sans que le gouvernement l'y eût invitée. En 1955, la S.A.C. et sa fédération des mineurs demandèrent au gouvernement d'examiner la création d'une administration coopérative pour les grandes entreprises d'extraction du minerai dans le Nord de la Suède, entreprises que l'Etat devait prendre en charge en 1957 après avoir remboursé la fraction de capital qui se trouvait en possession de personnes privées. Les socialistes étaient partisans de l'étatisation alors que les partis bourgeois y étaient opposés. Un fait curieux se produisit : la fédération des mineurs de la centrale syndicale socialiste se prononça contre la nationalisation, faisant ressortir qu'une administration étatisée des mines n'était pas favorable aux intérêts ouvriers. Les autorités, sans tenir compte de ces observations, poursuivaient l'élaboration de leurs projets. La S.A.C. ne se prononça pas sur la question du remboursement des actions mais elle déclara qu'au cas où ce remboursement s'effectuerait, il n'était nullement indispensable d'établir une administration d'Etat pour les mines. La propriété des mines représentait un aspect du problème, disait le mémoire de la S.A.C., et la gestion, la forme de l'entreprise en étaient un autre tout différent. Le mémoire disait : « La méfiance envers l'intervention de l'Etat, aussi bien chez les mineurs qu'en d'autres milieux de l'opinion, dans la mesure où ces derniers ne possèdent pas d'intérêts particuliers dans la compagnie actuelle, ou ne sont pas favorables à celle-ci pour des raisons d'ordre doctrinal, *vise davantage la gestion étatique que la décision remettant la propriété des mines à l'Etat.* »

La S.A.C. conseillait une gestion coopérative ouvrière avec représentation de l'Etat propriétaire et des communes directement intéressées à l'entreprise. Les ouvriers et employés de la compagnie auraient à élire l'administration de cette compagnie, suivant le principe d'un suffrage par homme, et cela comme premier stade d'une évolution « qui introduirait la démocratie dans l'économie et donnerait aux grandes masses de la population une possibilité de décider librement des problèmes fondamentaux de son existence ».

Le mémoire de la S.A.C. ne fut pas retenu quand le Parlement examina le problème. Trois observations sont ici nécessaires : Primo, le remboursement fut effectué et une administration nouvelle, purement étatique, fut organisée. Secondo, quand la délégation de la S.A.C. remit le mémoire au ministre des Finances, le socialiste de vieille tradition P. E. Sköld, celui-ci se montra vivement intéressé par les propositions anarcho-syndicalistes et déclara : « Personnellement, je doute que l'ordre démocratique puisse se maintenir, à la longue, si le droit de décision pour les entreprises ne s'exerce que

par les propriétaires exclusivement ». Le ministre, qui démissionna le jour même où le mémoire de la S.A.C. lui fut remis, manifesta publiquement par la suite son chaleureux intérêt pour la façon de voir de la S.A.C. En diverses conférences publiques il déclara : « Il n'existe aucune loi humaine ou divine qui dise que les actionnaires ont un droit de décision éternel sur les entreprises ». Mais les opinions de M. Sköld n'eurent, elles non plus, aucune influence sur la décision du Parlement. Tertio : les propositions de la S.A.C. ont joué un rôle considérable dans l'évolution de l'opinion surtout dans les milieux intellectuels. Il apparut que les propositions de notre organisation provoquèrent un intérêt général, comme troisième issue, rompant la classique alternative : étatisation ou capitalisme privé.

UN MARCHE DU TRAVAIL « PACIFIE »

Une autre circonstance importante qui contribue à donner à la société suédoise son caractère relativement calme et tolérant, est le fait, sans doute unique, que la grève a cessé de se manifester sur le marché du travail. Les principales parties contractantes pour le marché du travail sont évidemment la L.O., centrale syndicale socialiste, gouvernementale, et la confédération patronale. Il s'agit de deux organisations très grandes relativement aux dimensions d'un petit pays, et toutes deux possèdent une direction fortement centralisée. Depuis que fut conclu le « pacte principal » en 1939, ces deux organisations se sont accordées pour éviter les conflits ouverts, pour résoudre tous les problèmes par voie de négociations. La confédération patronale exerce un contrôle très strict sur les entreprises affiliées, et les organisations de la L.O. ne peuvent prendre des mesures de combat sans l'autorisation de leur centrale. De cette façon, les deux grandes organisations économiques détiennent le contrôle quasi absolu sur le secteur essentiel du marché du travail.

Dans ces conditions, les fédérations et syndicats de la L.O. ont peu de choses à dire quand il s'agit de se prononcer sur les problèmes sociaux de la classe ouvrière. La S.A.C. a toujours souligné que ce système centraliste est nocif pour la démocratie en ce qu'il étouffe les forces élémentaires du jeu démocratique. Dans la S.A.C., les fédérations locales — qui forment la base de l'organisation — possèdent une liberté illimitée pour décider de toutes méthodes de lutte comme pour les autres domaines ; la volonté des adhérents est décisive pour tous les problèmes d'intérêt commun. Quand la L.O. revendique pour les ouvriers le droit de co-détermination dans les entreprises, la S.A.C. répond qu'en premier lieu, les travailleurs affiliés à la L.O. devraient obtenir le droit d'autodétermination dans leurs propres syndicats et organisations.

Par contre, la crainte bien naturelle que les dirigeants négligent les intérêts ouvriers et que leur volonté demeure la règle unique à la suite de cette « trêve » entre les deux organisations

ne s'est pas vérifiée. Les dirigeants de la L.O., entourés par un état-major de jeunes économistes qui travaillent dans un centre d'études constituent la force motrice du mouvement ouvrier de tendance socialiste étatique. Les dirigeants de la L.O., qui se caractérisent par des positions socialistes et étatiques plus rigoureuses que celles des chefs socialistes eux-mêmes, déterminent en fait l'orientation du parti et, par son intermédiaire, celle du gouvernement. En ce qui concerne les problèmes posés par l'inflation, la politique des salaires que la L.O. a menée après la guerre ne correspond pas à ce qu'avait préconisé la S.A.C. Mais, d'une manière générale, les salaires ont été relevés. Dans l'industrie proprement dite, le salaire horaire masculin est passé de 2,34 couronnes en 1947 à 5,34 couronnes en 1957.

Le salaire des ouvriers industriels a donc augmenté de 128 %, tandis que le coût de la vie montait de 55 %, ce qui revient à dire que le salaire réel, au cours des années prises en référence a augmenté de 73 %, soit 7 % par an. Le revenu annuel brut par individu est passé de 2.865 couronnes en 1944 à 5.865 couronnes en 1954. En tenant compte de la dévalorisation de la monnaie pendant la même période, l'augmentation du salaire réel correspond plus ou moins à l'augmentation effective de la productivité. Il faut ajouter que, dans la pratique, il est payé des salaires supérieurs à ceux qui sont fixés dans les conventions officielles. Au cours de la période de grande prospérité, l'augmentation annuelle effective atteignait approximativement le double de l'augmentation nominale.

Evidemment, des facteurs économiques autres que l'influence des syndicats suédois ou des divers secteurs sociaux interviennent davantage dans cette évolution. La politique de la L.O. a été passablement compliquée et a couvert des périodes de « congélation » des salaires, comme bien d'autres mesures conditionnées par le phénomène inflationniste. Mais, dans son ensemble, cette politique a été active. Il serait d'ailleurs impossible d'agir autrement sans risquer de mettre en péril le centralisme de la L.O. socialiste. Si cette centrale négligeait les intérêts ouvriers, de nombreux travailleurs passeraient dans les rangs de la S.A.C. ou manifesteraient leur mécontentement de l'une ou l'autre manière. En ce sens, on peut dire que la S.A.C. remplit une certaine fonction sociale par sa seule existence comme force d'opposition.

L'essentiel cependant est le fait qu'il s'agit d'éviter tout conflit ouvert. Il n'existe formellement aucune limitation du droit de grève. Dans le « pacte principal » entre la L.O. et les patrons, ne figurent que quelques considérations concernant les intérêts de la « troisième partie » en cas de conflit et qui écartent d'éventuelles mesures de solidarité. La L.O. et les employeurs ont donc le droit de décider des grèves ou des lock-out dans la mesure où ils les jugent opportuns. Mais l'opinion prévaut que ce genre de conflit coûte plus qu'il ne peut rapporter. Toute interruption dans le fonctionnement de la machine de production, même si elle est de courte durée, provoque une perte de revenu national

importante au point de léser le camp « vainqueur » lui-même. Les négociations sont souvent très âpres, l'opposition entre les intérêts est profonde, et il arrive fréquemment que l'on discute d'éventuelles mesures de lutte, mais en réalité il ne se passe rien. Si l'on excepte une grande grève dans la métallurgie en 1945, qui éclata en grande partie sous l'influence communiste et qui aboutit à un échec, la Suède n'a connu aucun mouvement gréviste de grande ampleur depuis 1928.

Bien entendu, il se produit des conflits limités que dirigent la S.A.C., les organisations d'employés et de fonctionnaires et, parfois, un syndicat de la L.O. socialiste. L'action des syndicats socialistes est menée parfois avec l'autorisation de la centrale, parfois aussi sous forme « sauvage ». Mais ces combats n'ont qu'une signification secondaire et n'influent guère sur l'évolution générale. La production se poursuit pratiquement sans troubles sérieux. Dans une économie inflationniste, en effet, la grève permet d'obtenir une augmentation de 10 centimes, mais la hausse des prix provoque une perte de 20 centimes, à la fin de l'année. Par contre, nous savons qu'un échec sur le plan économique peut néanmoins correspondre à une victoire morale. La liberté et la justice sont des valeurs supérieures à celles des avantages matériels.

En résumé, nous pouvons dire que l'absence de grands conflits sociaux au cours des dernières décennies a favorisé une calme évolution et la population s'est montrée encline à admettre les méthodes d'enquête et de négociation de préférence aux grandes batailles dramatiques et dévastatrices. Si bien que l'idée de révolution, l'idée de la lutte entretenue par des révoltes successives est devenue de plus en plus étrangère, et parfois, ridicule dans l'opinion des populations vivant dans des conditions sociales avantageuse. Ce qui ne signifie nullement que nous puissions affirmer que la Suède pourrait échapper à de nouvelles crises, produits d'une révolution technique dans le monde.

Ce que nous pouvons dire c'est que c'est dans une société de type suédois que l'on peut observer la profonde révolution provoquée par la technique. Les coutumes et les modes de pensée traditionnels, en partie conservés depuis les temps reculés, disparaissent rapidement, alors que d'autres structures, d'autres conceptions, inconnues jusqu'alors, les remplacent. Nous avons déjà signalé l'effondrement de la vieille agriculture suédoise et le renouveau de la paysannerie. Nous voudrions citer le cas de la petite minorité nationale qui vit dans le Nord de la Suède : les Lapons, race entièrement distincte des Suédois et dont la langue n'a aucune parenté avec les idiomes indo-européens connus. Ce peuple, qui comprend 3.000 individus environ, possède les mêmes droits que les autres citoyens suédois. Il n'existe pas d'oppression raciste. Pourtant, les grands ouvrages d'hydraulique dans les montagnes septentrionales provoquent l'inondation de vastes domaines où les Lapons mènent paître leurs troupeaux de rennes (250.000 têtes) si bien que leur bétail traditionnel se trouve menacé.

Nous voilà donc en présence d'un conflit entre progrès technique et vieilles formes de civilisation humaine. Avons-nous le droit de détruire les coutumes humaines traditionnelles d'un peuple au nom de l'efficience technique ? A cette question, aucune réponse définitive ne peut être apportée. Nous dirons seulement que la S.A.C. et son journal *Arbetaren* défendent aussi les intérêts des Lapons. Notre collaborateur le plus important en ce domaine est un pasteur protestant d'origine lapone.

LA LEGISLATION SOCIALE

Fondamentalement, la législation sociale suédoise n'est pas très différente de celle des autres pays d'Europe occidentale. Pour certains secteurs, d'autres pays peuvent être plus avancés. Les dépenses pour la Sécurité sociale, au cours de l'année 1957, s'élevaient — en pourcentage du revenu national — à 3 % pour la Suède, à 3 % également pour l'Angleterre, à 9 % pour la République fédérale allemande. Mais après les nouvelles mesures correspondant à la « pension de service » accordée à tout salarié, il est probable que la Suède aura atteint une position supérieure. La nouvelle loi à laquelle nous nous référons, a été votée en mai 1959, après de longues discussions qui prirent un tour très vif, une violence exceptionnelle pour notre pays.

Il y a quelques années fut adoptée également l'assurance obligatoire contre la maladie. Après un délai d'attente de trois jours, le malade perçoit un secours de maladie sans certificat médical. Il suffit de téléphoner au centre de la localité — presque toutes les familles suédoises disposent d'un téléphone — pour signaler le cas, et le versement correspondant est transmis par mandat postal. Pour les cas de maladies dépassant la semaine, le certificat du médecin est obligatoire. Les produits pharmaceutiques s'achètent à prix légèrement réduits. Le secours pour maladie s'élève, en règle générale, à la moitié du salaire quotidien. De nombreux salariés ont signé des contrats complémentaires avec les employeurs, et il existe en outre un système d'assurances volontaires qui peut distribuer des secours d'un montant supérieur au salaire. Généralement, le système officiel fonctionne relativement bien.

Autre réforme, et beaucoup plus importante : la mise en vigueur de la pension populaire. Il s'agit d'une pension que chaque citoyen suédois perçoit après avoir atteint l'âge de 67 ans. Jusqu'alors, le montant de la pension était peu élevé : 2.000 couronnes par an pour les célibataires et 3.000 couronnes pour un couple, plus un subside municipal pour le loyer et quelques autres suppléments. Quand le nouveau système fut mis en place, les sommes versées étaient encore médiocres. Cependant, il représentait un progrès pour les vieillards dont l'existence était misérable. La possibilité de toucher une somme fixe chaque mois signifiait beaucoup pour la majorité des vieux et nombreux étaient ceux qui n'avaient jamais gagné plus au cours de leur vie d'ac-

tivité. Récemment, de nouvelles dispositions furent prises pour relever progressivement cette pension populaire dont les montants de base seront de 3.600 et de 5.400 couronnes respectivement, en 1968.

A cette pension, il y aura lieu d'ajouter la nouvelle « pension de service » appelée aussi « pension supplémentaire ». Suivant ce type d'assurance, chaque salarié percevra (en plus de la pension populaire mentionnée plus haut), une somme correspondant à 60 % du salaire « des meilleures quinze années ». Cette réforme sera introduite en 1963, mais elle ne prendra son plein effet que plusieurs années plus tard. Cependant, cette mesure signifie que d'ici quelques années un ouvrier suédois gagnant un salaire moyen touchera, à l'âge de 67 ans, au moins 10.000 couronnes par an, montant correspondant aux redevances des deux systèmes. La nouvelle pension « supplémentaire » pourra être perçue — mais celle-là seulement — dès 63 ans si l'intéressé le désire. Les deux pensions sont de « valeur stable », c'est-à-dire que leur montant augmentera automatiquement à mesure que la monnaie se dépréciera.

Nul ne peut prévoir comment la population jugera ce système de pension en 1990, c'est-à-dire à l'époque où il fonctionnera pleinement. Une conquête qui est passée dans les faits n'est plus considérée comme un cas particulier. Pour nous-mêmes, qui nous souvenons encore de la misère et des salaires de famine de 1930, la nouvelle retraite apparaît comme une réalisation inespérée.

L'élément le plus actif pour l'introduction de la réforme était sans aucun doute la L.O. Il était naturel que cette organisation se manifestât en faveur d'une formule étatique. Devant la menace de cette nouvelle pension d'Etat, les employeurs se montraient disposés à négocier avec les syndicats d'autres formules de retraite garanties par les contrats collectifs, mais les dirigeants de la L.O. repoussèrent ces offres. Le conflit le plus sérieux se produisit à propos de l'administration des fonds de retraite. Les milliers de millions qui allaient être rassemblés représentaient un pouvoir économique considérable, déterminant même, pour toute politique de crédit. Les socialistes proposaient une administration avec représentation de l'Etat, des employeurs et des salariés. Les patrons, naturellement, étaient d'avis qu'eux seuls devaient être chargés de la gestion.

L'organe du mouvement anarcho-syndicaliste, *Arbetaren*, émit diverses critiques, lesquelles provoquèrent à leur tour la discussion dans d'autres milieux. Nous disions que d'un point de vue syndicaliste libertaire, un accord par contrats collectifs eût été préférable, mais reconnaissions que dans tel cas les petites entreprises et leurs salariés se seraient trouvés dans une situation moins avantageuse que celle des ouvriers et employés des grandes industries à gros bénéfices. Nous soulignions également la contradiction qui se manifestait dans l'argumentation patronale. Les employeurs affirmaient que la théorie suivant laquelle ils avaient à payer eux-mêmes les primes de la nouvelle assurance n'était

qu'un artifice de propagande. En réalité, disaient-ils, il s'agit de ressources ouvrières, d'une fraction des salaires. Mais ils rejetaient la conclusion logique de leur raisonnement. Dans *Arbetaren*, nous expliquions : « Si les fonds de pension sont des ressources économiques appartenant aux ouvriers, comment les employeurs peuvent-ils réclamer le droit de disposer seuls de ces énormes capitaux ? Les patrons s'insurgent contre la tutelle de l'Etat sur les moyens financiers, mais ils considèrent normal que ces capitaux soient gérés par une minorité de particuliers ».

Arbetaren poursuivait : « Il est impossible de freiner l'extension des pouvoirs de l'Etat alors que les employeurs défendent leur pouvoir de tutelle sur les salariés comme un privilège naturel. Les patrons partisans des conceptions capitalistes « libérales » poussent les travailleurs vers le socialisme d'Etat. Par principe, nous défendons une position ouvrière autonome : si les fonds de pension appartiennent aux travailleurs, c'est à ces derniers qu'il revient de les gérer. Nous savons que dans la conjoncture actuelle cette conception ne peut passer dans la réalité en raison de l'attitude de la centrale syndicale socialiste. Dans ces conditions, nous préférons la pension obligatoire avec une certaine influence ouvrière à tout autre système où les employeurs géreraient seuls les fonds de pension ».

LA LUTTE CONTRE LE TOTALITARISME

Le lecteur qui nous a suivi jusqu'ici a pu, nous l'espérons, se faire une certaine idée de l'atmosphère dans laquelle la S.A.C. doit déployer ses activités. Dans les pages qui suivent, nous tenterons de définir de façon plus détaillée la conception sociale du mouvement qui s'est développé dans ces conditions. Nous commencerons par définir notre attitude face aux courants totalitaires. Sur ce point, notre position est sans aucun doute identique à celle des autres mouvements anarcho-syndicalistes et libertaires dans le monde, mais la S.A.C. a tiré certaines conclusions et formulé certains points de vue que nous n'avons pas pu observer dans d'autres pays.

Lors de son congrès national tenu en 1938, à l'époque où la menace du nazisme allemand exerçait une forte pression sur l'Europe, la S.A.C. vota pour la première fois une résolution dans laquelle était exprimée l'idée que l'apparition des dictatures modernes avait profondément modifié la situation internationale. Dans la résolution sur la guerre et le militarisme, votée au congrès, il est dit, en ce qui concerne l'attitude des travailleurs en cas de guerre : « Dans les Etats fascistes, les travailleurs doivent lutter pour la révolution sociale, en s'efforçant de provoquer la défaite de leur gouvernement national. Dans les pays exposés à l'invasion fasciste, les travailleurs doivent également lutter pour la révolution sociale, mais en évitant de favoriser le triomphe de l'Etat fasciste envahisseur ».

On voit que la résolution était rédigée prudemment. Pour le

cas où une nouvelle guerre éclaterait, la S.A.C. se disait disposée à adopter des attitudes différentes à l'égard de régimes fascistes ou de régimes démocratiques. La résolution que nous citons ci-dessus était le résultat d'un compromis. L'élément le plus important de cette prise de position était la déclaration que la S.A.C. en cas de guerre, n'engagerait pas d'actions contre le gouvernement démocratique de son pays si ces actions pouvaient favoriser les intentions des agresseurs fascistes.

Vint l'agression de l'hitlérisme et avec elle une série d'amères expériences pour les nations européennes. Quand, après la chute de la France, l'Angleterre poursuivit seule la lutte contre le Reich nazi, alors que l'Europe entière semblait perdue, les partisans de la liberté étaient prêts à résister à tout prix. Une résistance sans les forces militaires des Etats démocratiques était inconcevable. La Suède eut grand peur mais se sauva alors que les pays voisins furent occupés par les troupes de Hitler. La S.A.C. put travailler dans l'esprit de sa résolution, sans rencontrer de grandes difficultés. *Arbetaren*, le quotidien de la S.A.C., avec son directeur Albert Jensen, fut, pendant la guerre, le porte-parole le plus conséquent de la résistance en Suède. Le journal combattit toute tendance hésitante, même dans le gouvernement, et démasqua impitoyablement toutes les manœuvres qui se tramaient en Suède en faveur de l'hitlérisme. Les faveurs accordées à l'Allemagne étaient parfois de tel ordre que la neutralité suédoise devait être jugée comme étant faussée. Notre quotidien se transforma en organe d'une démocratie de combat, lu par de nombreux antinazis sincères de tous les milieux sociaux, y compris des capitalistes de convictions antifascistes.

La résolution de la S.A.C. qui établissait le principe de la résistance au totalitarisme était la conséquence logique de l'attitude adoptée par Albert Jensen et Rudolf Rocker contre le bolchevisme, dès 1920. Plus tard, après le coup de Prague, en 1948, quand toute l'Europe occidentale dut affronter la menace de l'impérialisme bolchevik, la S.A.C. maintint sa position de résistance qui avait marqué son attitude face au nazisme. Avant la première guerre mondiale, le grand champion de l'antimilitarisme suédois que fut notre camarade Albert Jansen, formula un jour le mot d'ordre antinationaliste : « Que les Russes fassent notre conquête ! » Après 1950, il fit une déclaration différente : « Une démocratie défectueuse est préférable à un despotisme parfait ».

Après la chute du nazisme, *Arbetaren* a poursuivi sa tâche d'organe de la résistance à toute forme de totalitarisme. L'origine et la couleur du totalitarisme importent peu d'après l'opinion de la S.A.C. : Nous combattons la tyrannie et défendons la liberté. Au cours de ces dernières années, les débats sur ce problème nous ont conduits à une plus claire conception théorique ; les déclarations actuelles de la S.A.C. sont plus réfléchies et mieux rédigées que la résolution adoptée en 1938. Cela se vérifie pratiquement dans la nouvelle déclaration de principe de la S.A.C., que le référendum de 1952 a ratifiée après de longues discussions en plusieurs congrès nationaux. Dans les déclara-

tions de principe antérieures du mouvement anarcho-syndicaliste, on notait une certaine tendance héritée du marxisme et qui conduisait à vouloir expliquer tous les phénomènes politico-sociaux par la seule opposition sociale entre prolétaires et capitalistes. Les paragraphes 1 et 2 de notre présente déclaration de principe disent :

« Le monde actuel est dominé par trois systèmes : a) le système démocratique-étatique de caractère mixte, avec propriété privée, d'Etat, et autres formes de propriété collective, plus la démocratie politique fondée sur des droits précis pour les individus et les organisations ; b) le système étatique totalitaire dans lequel la propriété comme le monopole du pouvoir se trouvent entièrement entre les mains de l'Etat ; c) le système de totalitarisme politique d'Etat, sous le régime duquel le monopole de la propriété se trouve entre des mains privées.

« La S.A.C. s'oppose à ces trois systèmes, mais sans les confondre les uns avec les autres. La S.A.C. préfère décidément le système social qui respecte les droits humains. L'anarcho-syndicalisme lui-même a contribué à établir les libertés démocratiques et les droits de l'homme qui existent dans la société démocratique et il est décidé à les défendre contre les partisans de la dictature ».

Cette analyse, comme on le voit, diffère de la simplification marxiste ; elle se réfère à la structure politico-sociale moderne qui présente de nouvelles formes, autrefois inconnues. Les doctrines marxistes peuvent être interprétées sous différents angles, et pas seulement en ce qui concerne la structure sociale moderne. Mais le marxisme atteint les limites de l'absurde quand il affirme qu'il faut se soumettre au bolchevisme parce que ses dirigeants agissent au nom du socialisme et de la classe ouvrière.

Dans tous les endroits où les bolcheviks disposent du pouvoir, ils ont liquidé et effacé jusqu'au dernier vestige de l'anarcho-syndicalisme et des mouvements libertaires. Les assassins de nos mouvements dans les pays totalitaires de l'Est ne peuvent être nos amis. Nous ne pouvons considérer les régimes fascistes ou bolcheviks comme des adversaires du même type que la démocratie bourgeoise qui nous permet d'agir avec une certaine liberté, de publier nos journaux et d'exprimer nos opinions sur les questions qui nous intéressent.

La tendance à considérer comme identiques tous les régimes qui ne sont pas anarcho-syndicalistes est une folie et doit être tenue comme relevant du schéma marxiste, et les libertaires doivent s'en libérer définitivement et cela en partant du point de vue qui considère la liberté comme la valeur primordiale.

Il y a un sous-produit du schématisme marxiste duquel nous voudrions incidemment parler : l'idée que la liberté peut être défendue dans les limites de la nation, mais qu'il faut être défaitistes dans les cas où la menace contre la liberté se présente sous la forme d'une invasion étrangère. Nos mouvements internationaux ont toujours joué leur rôle dans les luttes pour la liberté dans leur pays respectif, mais il y a une certaine obscu-

rité et de grandes hésitations en ce qui concerne le deuxième des cas que nous avons soulevés.

L'origine de cette confusion est parfaitement compréhensible. L'anarcho-syndicalisme est un mouvement ouvrier internationaliste qui s'est toujours montré fidèle à cet idéal sans jamais tomber dans le piège d'un quelconque nationalisme d'Etat. D'autre part, le totalitarisme de certains Etats a détruit toute possibilité de pratiquer l'internationalisme ouvrier. Ce fait, et l'internationalisme propre au mouvement anarcho-syndicaliste suscitent de profondes inquiétudes morales qui déchirent l'esprit de nombreux militants. Mais si l'on analyse la situation dans laquelle nous nous trouvons, il n'existe qu'une seule issue possible, selon l'opinion collective de la S.A.C. Le mouvement anarcho-syndicaliste suédois a fixé sa position dans une « résolution tactique » adoptée par 64 voix contre 3 au congrès de 1953. Du fait que l'esprit de cette résolution est caractéristique de l'attitude de l'anarcho-syndicalisme suédois aujourd'hui, nous reproduisons intégralement le document.

RESOLUTION TACTIQUE

« Les conceptions fondamentales que défend la S.A.C. en ce qui concerne la cause de la paix sont définies par la déclaration de principe adoptée, en 1952, par voie de référence, par ses adhérents. Dans cette déclaration il est dit que l'anarcho-syndicalisme est partisan d'une structure sociale dont l'organisation internationale doit être étrangère aux frontières nationales, et que le S.A.C., par conséquent, propage l'idée d'un ordre juridique international de type fédéraliste qui dépasse le nationalisme et rend le militarisme inutile. La déclaration de principe rappelle également que l'anarcho-syndicalisme considère la lutte contre le militarisme et la guerre comme une de ses principales tâches culturelles et que la S.A.C. propose l'action en commun de tous les mouvements populaires libres.

« Dans le cas où il s'agit de la situation des régions où les peuples peuvent assurer des relations directes et libres, sans intervention gouvernementale, la S.A.C. conçoit la lutte pour la paix de la même façon qu'autrefois. C'est-à-dire :

« Quand surgit une menace de guerre entre pays démocratique, la S.A.C. agit pour que les peuples des territoires intéressés se mettent en contact direct entre eux et s'efforcent de sauver la paix par voies de négociations. Au cas où ce but n'est pas atteint, nous sommes partisans de l'action directe contre la guerre, par exemple en résistant à l'ordre de mobilisation, en boycottant l'industrie de guerre, ou en proclamant la grève générale comme mesure ultime. Tout cela à condition qu'existe une solidarité active entre les populations.

« La situation change avec l'apparition du totalitarisme ou du despotisme étatique. La différence entre les conditions sociales de la démocratie et de la dictature est à ce point grande qu'elle présente une importance décisive pour l'anarcho-syndicalisme. Le

despotisme étatique écrase les mouvements populaires, détruit ainsi tous les fondements des activités libertaires de l'anarcho-syndicalisme. Dans la mesure où des activités pacifistes sont entretenues sous une dictature, elles sont l'œuvre de l'Etat lui-même. Le maintien de la démocratie est la condition fondamentale non seulement de la lutte de l'anarcho-syndicalisme pour la paix, mais de son activité en général. Dans la lutte contre toute forme de dictature, l'anarcho-syndicalisme se place donc sans hésitation, aux côtés de la démocratie. Cela vaut également pour le cas où le despotisme étatique franchit les frontières d'autres nations, pour imposer sa forme de gouvernement à d'autres territoires et liquider toute liberté au sens que lui donne l'anarcho-syndicalisme.

« Sur cette base, l'anarcho-syndicalisme mène son activité permanente pour la paix, dont le centre de gravité se trouve dans le domaine social, car le totalitarisme vit des injustices sociales. En plus de sa propagande contre le despotisme étatique, l'anarcho-syndicalisme s'efforce d'assainir le terrain social par sa lutte socialiste libertaire, et priver les cinquièmes colonnes du despotisme de leurs possibilités d'existence. L'anarcho-syndicalisme affirme que les efforts pour sauvegarder la paix doivent avoir leurs racines dans les peuples eux-mêmes et c'est pour cette raison que la S.A.C. s'efforce d'établir des relations avec tous les secteurs sociaux et toutes les organisations de caractère démocratique qui sont décidés à lutter pour la liberté et la paix en collaboration avec le mouvement anarcho-syndicaliste. Nos efforts pour rendre vie à l'internationalisme ouvrier font partie intégrante de cette activité. Il est d'une particulière importance de contribuer à la création de meilleures conditions sociales pour les peuples des régions sous-développées et des pays coloniaux. La suppression de l'impérialisme capitaliste est une des conditions préalables pour le combat efficace contre le totalitarisme.

« La S.A.C. plaide sans répit en faveur des libertés et des droits de l'homme ; l'anarcho-syndicalisme lutte pour l'application de la démocratie au sein des nations démocratiques. Nous exigeons aussi le respect de ceux qui refusent le service militaire pour des raisons de conscience. La S.A.C. combat également les charges financières pour des fins militaires qui conduisent à l'abaissement du niveau économico-social des peuples et provoquent ainsi des conditions économiques qui favorisent le développement du totalitarisme dans le pays.

« Toute guerre est une manifestation de primitivité bestiale ; un symptôme de la barbarie encore existante. La S.A.C. est particulièrement intéressée à dénoncer la guerre comme ennemie de la civilisation. La S.A.C. lutte de toutes ses énergies pour la réduction des armements et le désarmement total ».

⁂

Voilà la « résolution tactique » de l'anarcho-syndicalisme suédois. Nous voudrions mettre en évidence deux points. Soulignons le caractère nettement antimilitariste et l'esprit internationaliste

de ce document aussi clairement exprimés qu'en toute autre déclaration libertaire.

Ensuite, remarquons que le despotisme étatique détruit les conditions mêmes de la lutte pacifique anarcho-syndicaliste et populaire, et que la prétendue lutte pour la paix dans les dictatures n'est qu'un aspect de la propagande étatique. Ajoutons que la S.A.C. ne croit pas en l'attitude pacifique des Etats totalitaires. Et elle y croit moins encore quand il s'agit de l'Etat bolchevik dont le programme exprime l'intention de « libérer tous les peuples du joug capitaliste », c'est-à-dire d'introduire l'ordre bolchevik dans tous les pays, en étouffant et en annihilant tous les mouvements et conceptions qui ne sont pas communistes. Pour cette raison, nous ne croyons pas davantage qu'il sera facile d'arriver à un accord entre les puissances occidentales et le bloc oriental, même si les maîtres du Kremlin provoquent un certain nombre de « conférences au sommet ». La position du bloc totalitaire s'est considérablement renforcée au cours des dernières années. Tout en conservant ses forces militaires conventionnelles, l'Union soviétique est parvenue à dépasser les Etats-Unis en certains domaines des armes suprêmes. Du côté des nations démocratiques il n'y a de perspectives de compromis avec les puissances totalitaires que sous forme de concessions.

Une guerre moderne, toujours possible, entraînerait la totale destruction de la civilisation humaine. Nous devons espérer qu'aucune des grandes puissances n'osera employer les bombes à hydrogène. Nous croyons également que les bolcheviks sont décidés à tout sauf à une guerre générale, car les armes américaines seraient aussi suffisantes pour détruire le monde. Les bolcheviks désirent « seulement » pénétrer, s'infiltrer, miner les démocraties et étendre leur domination dans une interminable série d'actions limitées. Le résultat de la grande lutte dépendra en définitive de la résistance *sociale* de la civilisation occidentale, et de la résistance spirituelle des peuples contre le poison du totalitarisme « socialiste ». Mais si les peuple cèdent et se laissent séduire de quelque façon par la tentation des fausses « forces de la paix » totalitaires, la cause de la liberté sera perdue.

COMPROMIS ET BUTS

La déclaration de principe de la S.A.C. mérite attention d'un autre point de vue. Dans ce texte, il n'est pas question d' « abattre » ou de « détruire » tel ou tel système. Par contre, nous nous efforçons d'indiquer dans quelle direction l'organisation veut orienter l'évolution sociale et sous quelles formes cette activité doit être menée. Nous reproduisons ci-dessous le paragraphe 6 de notre déclaration de principe :

« L'anarcho-syndicalisme s'oppose à l'étatisation de la vie économique, sociale et culturelle. Il s'adresse à tous les êtres humains qui s'opposent à l'exploitation, sous toutes ses formes ; il en appelle à tous ceux qui ne défendent aucun privilège économique ou autre et qui sont disposés à participer à la lutte en faveur

d'un ordre social où tous les producteurs auront la possibilité de participer à la gestion des moyens de production, comme membres des groupes coopératifs de producteurs, un ordre où, de plus, chaque membre de la société aura la possibilité d'intervenir activement dans une vie politico-sociale décentralisée, à base d'autonomies municipales et régionales ».

Au paragraphe 8 de la déclaration, il est souligné que la S.A.C. « n'intervient pas dans la politique des partis », mais « prépare et réalise la rénovation sociale à partir de la base, et sur les lieux de travail comme point de départ ». Le paragraphe 9 contient quelques détails que nous citons ci-dessous :

« L'anarcho-syndicalisme collabore à la création d'une économie coopérative de caractère socialiste-libertaire et tend à l'organisation de fédérations internationales entre communautés coopératives de production dans lesquelles il voit les premiers germes d'un futur socialisme libertaire. L'anarcho-syndicalisme considère toutes les formes d'activité coopératives, telles que la coopération des paysans et celle des professions indépendantes dans la mesure où il n'y a pas exploitation de main-d'œuvre extérieure ni refus de la solidarité sociale, comme des tendances qui participent à l'évolution vers une société où tous les humains seront libérés de toute dépendance économique non nécessaire, et où les formes d'aide mutuelle appropriées se coordonneront suivant les principes fédéralistes. L'anarcho-syndicalisme considère également que la coopération des consommateurs est un moyen utile dans la lutte contre les monopoles nationaux et internationaux.

« L'ordre de production anarcho-syndicaliste est la réalisation totale de la démocratie industrielle, et la S.A.C., par ses activités syndicales directes, intervient dans toute action qui poursuit cet objectif, et s'efforce d'introduire l'influence ouvrière dans les entreprises privées, municipales, étatiques, et dans les entreprises contrôlées par les associations de consommateurs. L'anarcho-syndicalisme vise donc à donner à la démocratie industrielle une signification socialiste, et à la développer pour que le but de la gestion des moyens de production par les travailleurs soit poursuivi ».

Le raisonnement qui préside à cette déclaration se base entièrement sur l'hypothèse d'un développement progressif, d'une évolution permanente. Nous avons complètement renoncé à la « baguette magique » de la révolution qui résoud d'un seul coup tous les problèmes sociaux, et permet de passer à l'anarcho-syndicalisme total. Nous avons renoncé à cette conception parce que dans l'ambiance sociale où la S.A.C. doit agir, personne ne nous aurait écoutés. Sans compter que nous doutons que la liberté parfaite pourrait être atteinte par une seule révolution, lors même que cette révolution serait possible et nécessaire. Au congrès de la S.A.C. tenu en 1946, Albert Jensen mena une vive polémique contre le signataire de ces lignes, déclarant que l'anarcho-syndicalisme, s'il voulait réellement avancer par les chemins de la

liberté, devait accepter les alliances et les compromis, même quand il s'agit de situations révolutionnaires. Jensen déclara :

« Etant donné qu'il existe diverses opinions sur la manière de réaliser le socialisme, il est impossible qu'une *seule* tendance impose ses idées sans employer la *dictature* et opprimer toutes les autres tendances. Nous voulons une *société libre*. Nous voulons la liberté des personnes. Mais la dictature est la négation de la liberté et son contraire absolu. Nous avons le cas de la Russie : là-bas, il n'existe ni liberté d'association, ni libertés d'idée, de presse, de réunion, de grève. C'est là le résultat de la révolution bolchevique. Les anarcho-syndicalistes ne pourraient pas, eux non plus, réaliser leurs conceptions au moyen d'une *seule* révolution sans recourir à la *dictature*. Mais si une révolution anarcho-syndicaliste établissait une dictature, *elle se suiciderait*. C'est-à-dire qu'elle aboutirait à ce qu'elle voulait combattre. Et ainsi, l'anarcho-syndicalisme aurait définitivement fait faillite » (les mots ont été soulignés par Jensen).

En réalité, le problème n'offre aucun caractère d'actualité dans la Suède d'aujourd'hui. Mais la situation est différente en d'autres régions du monde. Je considère comme un devoir personnel de transmettre les idées d'Albert Jensen, ce grand révolutionnaire et cet idéaliste respecté, aux amis des autres pays, car elles peuvent aider à la compréhension des problèmes essentiels pour la lutte libertaire dans le monde.

Après ces incidentes, revenons à la pensée de la S.A.C. et à sa déclaration de principe. Ce texte parle de la coopération des paysans et des professions libérales qui n'exploitent pas de main-d'œuvre extérieure et juge ces activités comme un pas en direction d'une société anarcho-syndicaliste. Il s'agit ici d'une tolérance qui est le résultat de nos expériences. Nous examinons les relations humaines en hommes mûrs, nous n'avons aucune sympathie pour les proclamations révolutionnaires qui rejettent tout ce qui n'est pas le programme propre et exigent la destruction totale de tout ce qui n'y figure pas. Nous croyons que cette sorte d'auto-suffisance a contribué à isoler le mouvement.

Dans l'un des paragraphes cités, il est dit que la S.A.C. lutte pour l'influence ouvrière dans les entreprises privées, municipales, étatiques ou contrôlées par les consommateurs. Ce serait une erreur de vouloir en tirer la conclusion que la S.A.C. veut se contenter définitivement d'une simple cogestion ouvrière et qu'elle considère qu'il existera éternellement des entreprises d'Etat. Les buts de la S.A.C. sont définis en d'autres paragraphes de sa déclaration et les réalisations partielles sont conçues comme mesures pratiques pour influencer l'évolution dans la direction voulue. Notre expérience nous indique que les grands projets sont formés par de petits détails et que les réalisations quotidiennes et partielles sont nécessaires pour intéresser les travailleurs à l'organisation anarcho-syndicaliste. Le mot d'ordre de « tout ou rien » nous conduit à « rien » et en certains pays il s'est traduit effectivement dans le sens le plus absolu de ce mot.

A CHAQUE PAYS SA TACTIQUE

Nous devons souligner une chose importante : la S.A.C. a fait ses expériences et a tiré ses conclusions, mais nous croyons que ses positions n'ont de valeur que pour elle-même ou pour des situations sociales semblables à celles de la Suède. Si la S.A.C. délaisse toute propagande insurrectionnelle et ne veut pas mener une agitation visant à la destruction de toutes les autres forces sociales, elle choisit ce comportement parce qu'il est impossible de procéder autrement dans notre pays. La population pense en termes pacifiques, et si nous tentions de mener des actions révolutionnaires, nous nous rendrions ridicules et nous provoquerions une antipathie générale. Les actions de violence, dans une société largement pacifiée n'auraient d'autre résultat que de nous assimiler à « l'éléphant dans le magasin de porcelaine ». Mais nous estimons parfaitement normal que d'autres situations se présentent de façon différente en d'autres pays. Dans les Etats où les opprimés ne possèdent aucun droit, où les règles élémentaires de la démocratie n'existent pas comme fondement de la vie nationale, les travailleurs sont contraints d'ouvrir leur chemin en utilisant tous les moyens de lutte opportuns. Sans aucun doute, les luttes violentes et souvent sanglantes qui se déroulent dans les pays politiquement arriérés, et le plus souvent dans les régions coloniales sont profondément tragiques, mais la S.A.C. comprend parfaitement que ces luttes cruelles relèvent d'une nécessité historique, sans pour autant revendiquer le droit de donner des conseils aux peuples intéressés. Nous appuyons de toutes nos forces, même si elles sont réduites, ceux qui utilisent la violence dans leur lutte pour la liberté.

LA DEMOCRATIE INDUSTRIELLE

Ce qui précède explique sans doute pourquoi la S.A.C. considère la démocratisation progressive de l'économie comme sa tâche essentielle. Dans notre pays, nous avons une démocratie politique, mais, économiquement, le pouvoir se trouve concentré entre les mains d'une minorité. Evidemment, ce pouvoir est limité par une série d'interventions extérieures. Les grandes organisations syndicales exercent leur influence en ce qui concerne les salaires, les conditions de travail et d'autres facteurs sociaux. Mais le principe du pouvoir minoritaire continue d'être la loi économique et provoque une série de tensions sociales, lesquelles, parallèlement à la pression extérieure du bolchevisme, peuvent affaiblir la démocratie et même conduire à l'élimination de toute liberté. Nous pourrions citer à nouveau l'opinion du ministre des Finances socialistes, Sköld, selon laquelle la démocratie, à la longue, ne peut se maintenir quand la conduite de l'économie relève uniquement des propriétaires privés. Il est intéressant de noter que le prédécesseur de Sköld, Wigforss, partage son opinion. Wigforss est l'un des meilleurs penseurs actuels du parti

socialiste et il n'a jamais dissimulé que, depuis sa jeunesse, il a été influencé par certaines conceptions syndicalistes et par les idées du socialisme des guildes, en Angleterre. Après de nombreuses années d'activité comme ministre des Finances, dans « l'Etat de bien-être », Wigforss a présenté à nouveau ses vues sur la « syndicalisation » des grandes entreprises en Suède. Les opinions exposées par les deux ministres ont une valeur symptomatique qu'il est utile de relever.

Les deux socialistes en question sont d'avis que l'économie doit être démocratisée « de l'intérieur » au lieu d'être orientée par décrets d'Etat. Wigforss et Sköld sont convaincus que la socialisation par voie étatique, de même que « le bien-être décrété par en-haut », représentent en fin de compte une menace pour la liberté. En tant qu'anciens ministres des Finances, ils ont tous deux acquis une profonde connaissance des problèmes et des difficultés propres à notre « société de bien-être » et à sa politique de plein emploi.

L'Etat se trouvera finalement placé devant l'alternative de perdre la bataille ou d'user de méthodes qui liquideraient la démocratie.

Le fait est que le pouvoir des grandes organisations économiques (patronales et ouvrières) grandit rapidement. Tant les syndicats que la confédération patronale détiennent la possibilité de prendre des mesures qui pourraient neutraliser les efforts gouvernementaux pour maintenir un certain équilibre économique et défendre la valeur de la monnaie. Alors qu'il était ministre des Finances Wigfores déclara : « Rien ne peut empêcher les grandes organisations ouvrières et paysannes de déterminer les revenus de leurs affiliés et provoquer ainsi une évolution économique placée sous le signe de l'inflation permanente ».

Ces paroles marquent clairement l'impuissance de l'Etat à régulariser l'économie. L'Etat peut : soit demeurer passif, soit employer des méthodes de violence. Dans les deux cas la démocratie se trouve menacée. Une inflation sans fin peut conduire au chaos et ce serait la grande chance du bolchevisme toujours à l'affût.

Dans une brochure récemment publiée par la S.A.C. sous le titre : « L'anarcho-syndicalisme dans la société d'aujourd'hui », nous disions que l'Etat démocratique peut être détruit par ses contradictions internes. La démocratie de notre époque souffre d'une division du pouvoir, d'une dualité de pouvoirs. La démocratie libérale, d'un côté, reconnaît la souveraineté de l'Etat représenté par le Parlement et par le gouvernement, mais d'un autre côté admet également la liberté des organisations d'intérêts économiques. Si nous atteignons un certain stade de l'évolution technique et sociale, cette évolution devient impossible. « L'actuel système démocratique peut succomber et le chaos et la dictature surgir sans qu'aucune des parties aujourd'hui actives soit privée de ses compétences démocratiques », disions-nous dans la brochure. Notre conclusion était : « La démocratie purement politique est une démocratie incomplète, imparfaite et nous

nous trouvons devant l'alternative : donner un nouveau contenu à la démocratie ou laisser le champ libre à la dictature ».

Ces citations aident à montrer que la S.A.C. ne renonce pas à la critique méthodique du système de « bien-être » dans lequel elle vit et agit. Nous pouvons ajouter que notre critique est bien vue dans d'autres milieux et que la presse socialiste et libérale cite nos idées.

Selon la conviction de la S.A.C., la liberté ne peut être sauvée qu'à la condition que la démocratie s'applique également à la vie économique, dans les entreprises. Il y a quelques années, nous avons développé ces conceptions dans un livre : *Démocratie industrielle*, où nous présentions un programme minimum pour tous les partisans de la démocratie industrielle, sans établir de distinctions entre partis et organisations. Ce livre fut accueilli avec une grande compréhension, et d'importants quotidiens socialistes admirent la nécessité de s'entendre sur la ligne définie par la S.A.C. « Nous ne voyons aucune raison de nous sentir honteux en acceptant ces idées anarcho-syndicalistes », écrivit un de ces journaux socialistes.

Il est évident que les idées de la S.A.C. concernant la démocratie industrielle récoltent un certain écho dans notre pays. Mais en fait, c'est peu. S'il existe quelques ministres qui ont des sympathies « anarcho-syndicalistes » nous avons par contre les dirigeants de la L.O. qui sont de parfaits socialistes d'Etat, des partisans du bien-être décrété par l'Etat. Quoi qu'il en soit, les idées de la S.A.C. sur la démocratie industrielle sont de grande actualité ; elles sont discutées et se fraient un chemin.

On a dit que la S.A.C., par sa propagande en faveur de la démocratie industrielle, acceptait le système capitaliste en se contentant de palliatifs et de réformes limitées. Nous nous permettons de renvoyer le lecteur à ce qui précède, en ajoutant que la S.A.C. « n'accepte rien » et que, pour elle, il n'y a pas de limites aux revendications. La S.A.C., tout simplement, œuvre pour la liberté.

LA FORME DE L'ETAT EN SUEDE

Comme le Danemark et la Norvège, la Suède est une monarchie dont l'Eglise d'Etat est luthérienne. Ce n'est qu'en 1956 qu'une loi fut adoptée suivant laquelle un citoyen obtient le droit de sortir de l'Eglise officielle. En 1958, une autre loi fut votée qui permet la nomination de femmes pasteurs. La monarchie, comme partout ailleurs, possède des racines qui se perdent dans la nuit des temps, caractérisés par certaines conceptions religieuses et mystiques où se trouvent associés chefs humains et divins. Depuis la suppression en 1809, des Etats qui étaient à la base de la vieille société, la Suède est une démocratie parlementaire dans laquelle le roi est devenu un élément décoratif dont la fonction de chef de l'Etat est sans aucun pouvoir politique, contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, par exemple. Par contre, une

cour extrêmement dispendieuse est maintenue et la presse cultive un légitimisme souvent répugnant. Les journaux illustrés se vendent mieux quand une princesse figure sur la couverture et les possibilités commerciales du culte monarchique sont habilement exploitées de tous côtés. On peut dire que *Arbetaren* est la seule publication du pays qui ne recueille pas de bénéfice de ce genre de publicité, du fait qu'il adopte une position antimonarchiste de principe.

Selon la Constitution, la monarchie ne peut être supprimée qu'avec le consentement du roi... Actuellement, une Commission d'enquête constitutionnelle travaille à préparer certaines réformes pour que le parlement et le gouvernement soient autorisés à déterminer la forme de l'Etat, c'est-à-dire à abolir la monarchie et à instaurer la République. Ce qui se fera un jour ou l'autre. Présque tout le monde reconnaît que le principe de la monarchie est incompatible avec l'idée de démocratie. Il est probable que le roi lui-même, Gustave IV Adolphe, l'entend de la même façon. Comme individu, c'est un abstinent, amateur d'archéologie, et irréprochable. Le roi sanctionne toutes les décisions du parti social-démocrate, y compris la politique de caractère nettement socialiste. Il est également possible qu'il sanctionnerait une proposition qui tendrait à supprimer ses fonctions ; mais il est probable qu'au cas où les ministres lui présenteraient cette proposition, des protestations populaires, d'un sentimentalisme obscur, alimentées par une presse servile et exploitées par la démagogie de certaines organisations, se lèveraient. Le totémisme moderne est fort et tenace.

La Suède possède un Sénat de 150 membres et une Chambre, élue par le peuple, de 231 députés. Ce Parlement (Riksdag) trouve son origine dans le parlement « des Seigneurs » créé en 1590. La Commission d'enquête constitutionnelle, signalée plus haut, étudie également la possibilité d'introduire un système monocaméral. Le système politique du pays est basé sur la pluralité des partis comme dans les autres pays où le chef de l'Etat ne détient pas de pouvoirs extraordinaires. Les partis importants sont la droite, les libéraux (Parti Populaire), les agrariens (Parti du Centre), les socialistes (Social-Démocratie) et les communistes.

La répartition des sièges dans la première chambre (Sénat) est la suivante : 79 socialistes, 30 libéraux, 25 agrariens, 13 Droite, 3 communistes. Le Sénat est le produit d'élections indirectes conjuguées avec les élections municipales et celles pour les diètes de province. La composition de la deuxième chambre (Riksdag), c'est-à-dire du parlement proprement dit, est un peu différente : 111 socialistes, 38 libéraux, 45 droite, 32 agrariens, 5 communistes. Ce Riksdag est le résultat d'une dissolution anticipée du parlement précédent et des élections spéciales organisées sous le signe de la lutte pour la « pension de service » de laquelle nous avons parlé plus haut.

Dans la première chambre, les socialistes disposent à eux seuls de 79 mandats, alors que tous les autres partis réunis en ont 71. Ce rapport de forces reflète plus ou moins la situation

dans ce qu'elle avait de caractéristique au cours des dix dernières années. Dans la seconde chambre, au contraire, les socialistes possèdent 111 députés et les autres partis 120 au total. La différence est au désavantage des socialistes. Cependant, dans le parlement actuel, la position des socialistes est un peu meilleure que dans le parlement précédent, du fait qu'ils ont enlevé quelques suffrages lors de la bataille pour les pensions, en 1958. La tendance générale est celle où l'on voit les réformateurs scier la branche sur laquelle ils sont assis, cette branche étant le mécontentement populaire. C'est également le cas des révolutionnaires : les « émancipés » abandonnent les « émancipateurs ». Le médecin n'est appelé qu'en cas de maladie ; et cela vaut pour le médecin de la société humaine ; on ne réclame ses services que lorsque ça va mal. Mais il est peu probable que les maux sociaux disparaissent totalement un jour.

Une organisation politique d'un type peu conventionnel est celle des *municipalistes libertaires* dont la fédération fut constituée en 1948. Ce groupe participe aux élections municipales avec ses propres candidats. Le programme du mouvement est à caractère socialiste-libertaire ; la majorité de ses membres est sans nul doute affiliée à la S.A.C. Sa plus grande influence s'exerce en certaines localités où les fédérations de la S.A.C. sont fortes, principalement dans les districts forestiers. Le mouvement municipaliste fut en partie créé pour empêcher que les socialistes et les communistes, en qualité de partisans de la centrale syndicale L.O., n'utilisent les institutions municipales pour miner les positions syndicales de la S.A.C. Ce qui est important, c'est que les municipalistes s'efforcent d'offrir aux citoyens de leurs communes respectives un élément de solution libertaire pour les problèmes municipaux. Dans certains endroits où la S.A.C. était majoritaire, ou même constituait le seul syndicat existant, les membres de la S.A.C. préféraient voter pour les communistes, non pas parce qu'ils étaient communistes mais parce que les socialistes leur semblaient trop « pâles ». Le résultat des activités municipalistes libertaires fut d'assainir en de nombreux endroits les « marais » bolcheviks et de limiter l'influence socialiste. Cela évidemment résulte de la collaboration avec des éléments sympathisants.

La plus grande partie des affiliés de la S.A.C. suivent les activités des municipalistes libertaires avec grande sympathie. Par contre, il n'existe aucune collaboration organique, et la S.A.C. ne prend pas à sa charge les dépenses de ces groupes. Cependant, notre presse se met à leur disposition tous les quatre ans, c'et-à-dire en période d'élections municipales. Il faut ajouter encore que les municipalistes libertaires n'agissent que dans un certain nombre de communes et en des régions déterminées du pays.

LES IMPOTS DANS L'ETAT DE « BIEN-ETRE »

Il est normal que les impôts soient relativement élevés dans un « Etat social ». L'Etat prend à sa charge de nombreux services sociaux et bien des services sont mis gratuitement à la

disposition des citoyens : routes nouvelles, hôpitaux, écoles, matériel d'enseignement, repas pour les élèves, etc. Plus il est dépensé dans ces domaines, plus grande est la part de revenu personnel que chaque citoyen doit sacrifier pour les œuvres communes. L'Etat ne peut payer un seul centime sans l'avoir perçu au préalable. Les plaintes au sujet des impôts sont, comme on peut l'imaginer, le « leitmotiv » de ceux qui critiquent l'Etat social. Il est naturel que le ton de cette critique soit donné par les partis bourgeois, mais sur ce point, ils peuvent compter sur la sympathie de certains partisans de la politique de bien-être.

Dans cette critique participe un certain élément de polémique sociale. Evidemment, personne ne paie les impôts avec enthousiasme. De même, il est normal que tous veuillent bénéficier de tous les avantages sociaux possibles. Cet état d'esprit caractérise les groupes marginaux et politiquement indéfinissables de la population, parmi lesquels les partis politiques s'en vont glaner des voix en période électorale. Dans tous les pays il existe une tendance naturelle à l'opposition contre le gouvernement responsable de la politique fiscale et des difficultés qui en résultent, et cela quelle que soit la teinte politique ou sociale de ce gouvernement. Le dernier succès des conservateurs britanniques s'explique en partie par l'aversion populaire pour le côté négatif de l'Etat social, mais cette opposition spontanée contre le gouvernement qui prend la responsabilité de la politique fiscale pourrait, par un mouvement de pendule, se manifester en faveur des travaillistes.

En Suède, les taxes frappant les sociétés anonymes ont toujours été plus élevées que dans les autres pays européens à lourde fiscalité. En 1960, elles ont été légèrement abaissées pour compenser les nouvelles charges découlant du système de retraites. Les modalités d'amortissement ont toujours été favorables pour les employeurs suédois. L'impôt courant sur les appointements et salaires est perçu directement à la source et affecte un caractère progressif. Une famille comportant deux enfants, dont le revenu imposable est de 8.000 couronnes (donc inférieur aux rentrées réelles), paie 1,8 % d'impôt. Pour 10.000 couronnes, l'impôt monte à 6 %. Pour 15.000 couronnes, 12 %. Pour 20.000 couronnes, 18 %. Pour 100.000 couronnes, 46 %. 200.000 couronnes, 56 %.

A titre de comparaison, nous pouvons signaler le cas d'autres Etats sociaux. En Angleterre, une famille avec deux enfants est exempte d'impôts jusqu'à concurrence de 10.000 couronnes de revenus, alors qu'en République fédérale allemande et en Suisse le niveau suédois est approximativement observé. Pour un revenu de 15.000 couronnes, l'Allemagne de l'Ouest perçoit un pourcentage d'impôt à peu près égal au pourcentage suédois ; en Angleterre, il n'est que de 6 %. La tendance des trois pays, pour une famille de deux enfants, est inférieure, pour toutes les classes de revenus, à l'imposition suédoise. Il n'y a

d'exception que pour les revenus de 200.000 couronnes, frappés d'un impôt de 60 % en Angleterre contre 56 % en Suède.

Ces chiffres ne portant que sur un seul type de famille ne reflètent évidemment pas toute la réalité. Par exemple, il faudrait tenir compte de la nature des services sociaux de chaque pays. Mais ces renseignements permettent de donner un aperçu général de la politique fiscale suédoise. Ce qui est important, c'est de noter que l'Etat social suédois est arrivé à la limite de ce qu'on peut attendre des impôts. Les socialistes suédois reconnaissent que la ponction fiscale totale ne peut être augmentée sans provoquer une baisse dans le volume de travail fourni par la population et sans créer des charges insoutenables pour les entreprises.

Déjà, il peut se présenter des cas où les revenus supplémentaires fournis par le travail de la femme se trouvent absorbés par le supplément d'impôt que doit payer l'ensemble de la famille.

Les impôts ont également pour fonction de provoquer une certaine nivellation des revenus, mais dans ce domaine il n'est pas davantage possible d'aller plus loin. Les groupes à bas revenus diminuent ou disparaissent et la pression fiscale s'exerce essentiellement sur les grandes catégories à revenus moyens, en même temps qu'est réduite la possibilité de favoriser les couches sociales les plus pauvres par la ponction opérée dans les revenus supérieurs. Cela revient à dire qu'il y a une limite naturelle à la politique de l'Etat de bien-être. Si nous voulons aller plus loin, et cela s'impose, il sera nécessaire de procéder à des réformes de structure et à des réformes de l'entreprise.

Cependant, il semble qu'un nouveau pas va être accompli. En 1959, le gouvernement socialiste proposa un nouvel impôt sur les ventes : (4 % sur toutes les marchandises) pour couvrir le déficit du budget qui s'élevait à 1 milliard de couronnes. Le Président du Conseil, qui est en même temps le chef du parti, déclara qu'il fallait recourir à un impôt indirect, du fait que les impôts directs donnaient la possibilité de « tromper l'Etat ». C'est là une perspective peu agréable qui s'ouvre. A cette occasion, *Arbetaren* posa deux questions de principe : quelles sont les dépenses qu'il est opportun de confier à l'Etat ? L'administration d'Etat est-elle aussi bon marché qu'elle devrait l'être ?

L'ENSEIGNEMENT

Il est possible que les conséquences de la rapide évolution technique de notre époque trouvent leur expression la plus révolutionnaire dans le domaine de l'enseignement. Autrefois, « l'argent de papa » était le facteur décisif pour l'entrée dans les instituts d'enseignement supérieur.

Dans la Suède d'aujourd'hui, une certaine sélection et une certaine limitation s'imposent par la pénurie de professeurs et

d'écoles supérieures. Le changement est considérable. Pendant la période qui va de 1920 à 1930, un élève sur dix de l'école populaire (enseignement primaire obligatoire), passait à l'enseignement secondaire. Aujourd'hui, cette proportion est de 4 sur 10. Et ce n'est que le manque d'écoles qui empêche ce chiffre d'augmenter encore. De nouvelles écoles se construisent, la formation de professeurs est intensifiée, mais les besoins en écoles supérieures ayant quintuplé en quelques années, il est normal qu'une situation critique, sans issue immédiate, se soit produite. Actuellement, une sélection plus sévère, basée sur les qualifications individuelles, est appliquée. Ceux qui se trouvent éliminés des écoles supérieures peuvent poursuivre leur formation dans des écoles du soir ou par correspondance.

On peut dire que cette réforme de l'enseignement constitue à elle seule le signe qu'un « monde nouveau » est en train de surgir. La vieille génération était habituée au fait qu'il existait une grande masse ouvrière inculte et une petite minorité de techniciens et de savants. Dans un avenir immédiat, nos enfants ne seront plus « ouvriers » dans le sens traditionnel. Tous seront instruits, techniciens et professeurs. Nous avons ici un nouvel exemple significatif de la révolution de structure dans la vie ouvrière : une proportion sans cesse plus grande de la « main-d'œuvre » devient partie du personnel enseignant et l'entrée des jeunes dans la production s'effectue cinq ans plus tard qu'autrefois, en raison de la formation scolaire de chacun. Le bénéfice social se trouve dans la meilleure productivité d'une main-d'œuvre plus qualifiée, des progrès de la technique, en même temps que devient possible la réduction du temps de travail du producteur.

Il existe d'autres aspects intéressants dans le nouveau système d'enseignement suédois. La vieille école populaire — qui existe depuis 1842 — sera remplacée par la nouvelle « école unique » de neuf années, pour tous. La nouvelle école tend à l'élévation de la culture générale, dans un sens pratique et dans l'intérêt de la vie de travail, par exemple en développant l'enseignement des sciences naturelles. Elle se trouve inspirée par une conception définie comme suit par une déclaration officielle :

« Une meilleure orientation culturelle est également nécessaire. De larges couches de la population ne sont pas familiarisées avec la bonne littérature, l'art ou la musique. L'enseignement éthique doit être développé. De plus, l'individu doit s'éduquer dans le but de renforcer sa faculté de choisir une position personnelle dans les questions sociales et philosophiques. Le prolongement de la période scolaire tend à faciliter une intervention individuelle plus intense dans la vie culturelle et à rendre la vie de l'individu toujours plus riche. »

L'individualisme méfiant — et l'auteur reconnaît qu'il manifeste des penchants semblables — peut découvrir dans toutes ces réformes certaines tendances au nivellement marxiste, certains trafics reflétant la volonté de l'Etat de former la personne

humaine en fonction de certaines conceptions technico-sociales. Mais il faut cependant reconnaître l'avantage que constitue un enseignement public orienté vers les problèmes sociaux, au détriment du rôle privilégié de la religion. Jusqu'à présent, aucun indice d'une volonté qui chercherait à imposer à la jeunesse des conceptions politiques ou sociales déterminées n'a pu être notée. Les sentiments libéraux du peuple suédois sont très marqués, si bien que toute tendance opposée provoquerait des réactions vigoureuses.

Concrètement, l'enseignement suédois cherche à donner à chaque écolier une formation d'enseignement secondaire jusqu'à 16 ans. L'école de neuf années est divisée en trois étapes de trois années chacune. Avant d'y être admis, les enfants vont à l'école maternelle qui est une école récréative. Pendant deux ou trois ans, la langue anglaise est obligatoire. Au cours de la dernière période, l'école s'ouvre sur trois directions, l'une étant de préparation professionnelle, la deuxième visant à une certaine conclusion des études, la troisième préparant l'enseignement secondaire proprement dit.

La « direction professionnelle » a donné de bons résultats au cours des dernières années. Les jeunes qui penchent vers les activités pratiques s'adaptent fort bien à un enseignement spécial qui se fonde sur une synthèse de théorie et de pratique. L'enfant qui veut devenir mécanicien travaille trois jours par semaine dans un atelier, sous la direction d'un professeur de cette spécialité. Un détail important : l'enfant est libre de choisir la « direction » qu'il préfère ; conseils et recommandations lui sont prodigués, mais l'élève décide personnellement. Les bulletins scolaires n'entrent pas en ligne de compte ; un jeune dont les capacités en théorie sont grandes peut néanmoins choisir une profession manuelle, et vice-versa. Les examens seront supprimés ; l'élève sera considéré comme admis dès lors qu'il achèvera le cours. La peur de « l'échec » disparaîtra. La qualification spéciale joue encore un rôle cependant quand il s'agit d'admettre un élève dans l'enseignement secondaire, et cela pour la période présente, en raison de la pénurie d'écoles et de professeurs. La situation changera à mesure qu'augmenteront les ressources de l'enseignement supérieur.

Les critiques de l'école unique portent sur le fait que les moins capables peuvent freiner la formation intellectuelle des mieux doués si l'enseignement est égal pour tous. Ce sont les élèves médiocres qui donnent le rythme de l'enseignement, disent-ils. Il est évident que les conceptions traditionnelles influencent ces opinions ; certains esprits refusent l'idée que tous puissent bénéficier des possibilités d'études qui étaient autrefois le privilège des classes dominantes. Le vieux système était très différencié, mais on ne peut dire que le nouveau ait un caractère d'uniformisation et de nivellement.

Nous pensons, personnellement, qu'il existe un autre risque propre au nouveau système. Autrefois, les talents qui surgissaient parmi les enfants des catégories pauvres ne sortaient pas

de ces classes. Aujourd'hui, les enfants d'ouvriers qui sont doués deviennent techniciens, ingénieurs, hauts fonctionnaires, et rompent le contact avec leur ancienne ambiance sociale. La classe ouvrière perd ses meilleures intelligences sur les lieux de travail. On peut déjà noter une tendance à l'appauvrissement intellectuel dans les rangs ouvriers. Ce phénomène se manifeste également dans les organisations sociales. Les grandes organisations « achètent » les talents ; les organisations plus pauvres ne peuvent en faire autant du fait qu'elles ne sont pas en mesure de payer des salaires d'académiciens. On peut craindre que cette évolution ne conduise à la formation d'un nouveau prolétariat de « non capables » condamné à fournir la base de la société moderne, plus désemparé et plus abandonné que l'ancien prolétariat du capitalisme classique. En Suède, cette vision pessimiste a été exprimée surtout par un jeune universitaire de convictions anarcho-syndicalistes, fils d'un de nos militants.

Il est important de signaler ces craintes. Mais il est impossible de repousser l'idée d'un enseignement égal pour tous. Comme anarcho-syndicalistes, nous avons lutté pour une société qui offre les mêmes possibilités à tous ses membres, et si l'évolution qui en découle présente de nouvelles difficultés, nous devons les envisager en fonction de nouvelles expériences.

« ARBETAREN » ET L'OPINION PUBLIQUE

Nous avons dit que la voix de la S.A.C., bien qu'il s'agisse d'un mouvement minoritaire, est écoutée en Suède. Nous revenons sur ce sujet pour parler du rôle que joue *Arbetaren* dans l'opinion publique nationale. Il a été dit que *Arbetaren* est un journal rédigé par des ouvriers et lu par des universitaires. Cela signifie que l'équipe de la rédaction et la presque totalité du personnel sont composées d'ouvriers sans autre formation que celle d'une école populaire très insuffisante, alors que le journal est beaucoup lu dans les milieux intellectuels et plus particulièrement dans les facultés. On peut affirmer que *Arbetaren* (qui signifie : « L'Ouvrier ») n'est pas un organe des grandes masses ouvrières, lesquelles lisent les feuilles de sport et les bandes dessinées ; notre organe est lu par des individus de toutes les couches de la population intéressés par les problèmes sociaux.

Ce phénomène s'explique en partie par le fait que *Arbetaren*, il y a bien longtemps déjà, ouvrit ses colonnes aux jeunes qui représentaient les tendances littéraires et artistiques les plus vigoureuses. De plus, la critique sociale, constructive, responsable, à long terme, qui marque le journal, constitue un attrait pour les milieux qui se trouvent en marge du mouvement anarcho-syndicaliste. Les auteurs suédois les plus connus et les plus respectés — et parmi eux ceux qui firent leurs débuts dans notre journal alors qu'ils étaient inconnus — collaborent à *Arbetaren ;* et pour les éléments moins connus, c'est un honneur que d'être admis à collaborer à l'organe de la S.A.C. Cela signifie

également que nombreux sont les hommes de science et les têtes politiques de tous les partis — à l'exception des communistes — qui acceptent volontiers d'être interviewés, de faire des déclarations, etc.

Et du fait que les universitaires les plus éminents et que des dirigeants politiques, le Président du Conseil lui-même, exposent leurs opinions dans les colonnes d'*Arbetaren* quand nous les y invitons, il est logique que cette publication devienne indispensable à ceux qui veulent suivre les débats politiques et sociaux qui se mènent en Suède. Parfois, les séries d'articles parues dans *Arbetaren* sont réunies en volumes et des maisons d'édition de haut niveau culturel les publient.

Les représentants du journal sont fréquemment invités à intervenir dans des discussions publiques organisées par les universités. Quand il s'agit de débats politiques, les universitaires ont coutume d'inviter les porte-parole de la droite, des libéraux, de la social-démocratie et de l'anarcho-syndicalisme (mais pas des communistes). L'anarcho-syndicalisme est considéré comme un des éléments du choix politico-social, sans lequel le panorama des idées serait incomplet.

Si nous tenons compte du fait que les grands courants signalés ne sont chacun représentés que par un seul orateur, alors que l'anarcho-syndicalisme — mouvement minuscule par comparaison — intervient dans la discussion avec les mêmes droits, nous pouvons dire qu'il obtient une position forte aux dépens des autres tendances. Mais dans les débats universitaires suédois, une opinion en vaut une autre, et la puissance numérique des mouvements n'est pas prise en considération.

L'auteur de ces lignes possède une large expérience personnelle de semblables dicussions dans les universités suédoises. En plus d'une occasion nous avons pu constater que professeurs et étudiants étaient effectivement influencés par *Arbetaren* depuis longtemps. Un exemple peut être donné : des spécialistes scientifiques — biologiste, géologue ou tout autre — politiquement inconnus, interviennent parfois en avançant des arguments positifs pour appuyer l'orateur de la S.A.C. Et fréquemment, au cours de conversations personnelles avec des individus de ce genre, on peut entendre « Mais, mon cher ami, ne vous étonnez pas ! Je suis abonné à *Arbetaren* depuis de nombreuses années. »

Le rôle d'*Arbetaren* se reflète également dans les colonnes de la presse en général. Pour certaines questions, la presse nous prend comme arbitres entre parties en conflit. Elle estime — conviction justifiée — qu'*Arbetaren* est absolument indépendant et incorruptible. Un des grands écrivains suédois de la vieille génération qui a joué un rôle important dans la lutte en faveur des intérêts des anciens, a formulé un slogan devenu courant en Suède : « *Arbetaren* est la conscience du peuple suédois ».

Dans les questions politiques, l'influence d'*Arbetaren* est évidente dans de nombreux secteurs, et notamment dans la presse. Il est normal que les journalistes qui nous citent et

nous commentent n'acceptent que certains aspects de nos opinions, car des hommes politiques ne peuvent admettre qu'une idéologie autre que la leur joue un rôle. Mais souvent les traces très nettes de notre activité sont visibles. Par ailleurs, il est naturel qu'*Arbetaren* qui critique tous les partis, soit utilisé par ceux qui cherchent des arguments contre leurs propres adversaires. Si bien que les socialistes comme les bourgeois nous citent volontiers chaque fois que nous exprimons une opinion favorable sur un détail de leur politique.

En résumé, nous pouvons dire qu'*Arbetaren* est parvenu à rompre en Suède le « mur du silence » qui, en d'autres pays, entoure les minorités anarcho-syndicalistes. Ce que dit le mouvement est écouté et discuté. Par son organe de presse, la S.A.C. possède une certaine possibilité d'influencer l'évolution sociale dans la bonne direction. Dans le cadre des réalités, comme groupe minoritaire d'un petit pays, nous pensons que c'est là œuvre « grande », et cette situation nous encourage à réaliser de nouveaux efforts.

Il est certain que ces résultats n'auraient pu être atteints si *Arbetaren* n'avait pas été rédigé dans un esprit large, généreux et réaliste. Le rebelle sectaire qui n'est capable que de parler de son petit « moi », qui se juge supérieur à tous et se croit appelé à condamner et à déprécier systématiquement ceux qui n'adhèrent pas inconditionnellement à certaines théories abstraites ne sera jamais écouté par un large public.

PARALLELE ET DIFFERENCES ENTRE PAYS NORDIQUES

A bien des points de vue, la Norvège, le Danemark, la Finlande et la Suède se ressemblent ; ce sont des pays dont les traditions historiques et l'évolution présente ont des traits communs. Pourtant, la Finlande n'a pas atteint la même maturation démocratique que ses nations sœurs du Nord. C'est un pays économiquement moins développé, où les contrastes sociaux sont relativements nets. D'une certaine façon, on peut dire que la Finlande rappelle les autres pays scandinaves d'il y a cinquante ans. Le voisinage de l'Union soviétique explique le reste.

La guerre civile finlandaise de 1918, qui eût été inconcevable sans l'intervention russe, a laissé de profondes blessures. La bourgeoisie triompha grâce à l'aide allemande, et depuis lors le pays a été l'objet d'une politique russe systématique se manifestant par des infiltrations, des provocations, des coups d'Etat. En 1948, tout était prêt pour un coup moscovite dans le style de Prague. Aujourd'hui, les communistes constituent le parti le plus fort du pays alors que les socialistes sont profondément divisés et forment deux groupes qui se combattent sans merci. La lutte correspond en grande partie aux réactions provoquées par les pressions russes toujours plus fortes. La minorité du parti ne s'était en rien manifestée quand, à l'automne 1958, la politique économique de Moscou provoqua une situation de misère sociale

terrible, de façon à obtenir la démission du gouvernement finlandais à direction socialiste. L'indépendance politique de la Finlande est imaginaire et la pression russe sur le pays tend à se développer sur toutes les nations scandinaves.

Il n'y a jamais eu d'organisation anarcho-syndicaliste en Finlande. En Norvège et au Danemark, où bien des facteurs rappellent la situation suédoise, il existe officiellement des sections anarcho-syndicalistes, mais il s'agit en réalité de petits groupes d'agitation qui ne comptent que quelques douzaines de membres. Ce sont des militants de bonne volonté, mais leur attitude illustre le dilemme qui se pose à notre mouvement international : à mesure que se poursuit l'évolution du monde moderne, il perd ses sympathisants, ses dernières possibilités de soutenir ses conceptions dans l'opinion publique des divers pays. Et dans cette conjoncture, la poignée de militants désespérés se cramponne avec plus de fanatisme que jamais à l'idée que les nouvelles réalités sociales ne sont qu'illusions et ruses condamnées à se dissiper sous le coup de la révolution libertaire de leur rêve. Ils entretiennent les théories révolutionnaires les plus pures, en fait d'origine marxiste, selon lesquelles la crise mortelle, l'agonie du capitalisme se produira prochainement. Il n'est que d'attendre ce moment, de se préparer, d'interpréter les signes du temps... Le seul résultat est que l'isolement du petit groupe se renforce et se fait chaque jour plus désespéré. Dans la mesure où les affiliés abandonnent le mouvement, ceux qui demeurent se font « plus révolutionnaires » et accentuent le mépris qu'ils ont pour le monde dont ils font partie. Ils ont la foi, et cette foi étant la seule admissible, ils ne peuvent qu'avoir raison contre tous les autres, qui se trompent.

Le Danemark est un pays agricole. Sa situation devint un sujet d'intérêt quand l'Angleterre et la Suède examinèrent le problème de la zone de libre-échange des « sept pays extérieurs » au cours de l'été 1959. En Norvège, l'influence du parti socialiste est plus marquante qu'en Suède. Le parti socialiste norvégien, est, toutes proportions gardées, le plus fort du monde. Il lui manque le contrepoids d'un libéralisme d'influence égale, comme en Suède. Le socialisme norvégien a toujours été plus marxiste que le mouvement frère suédois, ce qui se vérifie beaucoup dans les faits mais surtout dans ses déclarations. Malgré leur position largement majoritaire, les socialistes norvégiens ont mené une politique relativement libérale. Le parti a notamment renoncé officiellement à un point essentiel du vieux programme : la prise en charge par l'Etat de tous les moyens de production.

En dépit des différences que nous venons de signaler, la situation des pays scandinaves est assez semblable. Il existe un *Conseil nordique*, organe permanent de collaboration intergouvernemental, dont le travail consiste à adapter les législations. Pour la fixation de la durée du travail, par exemple, l'évolution s'est faite de façon que la semaine de 45 heures soit applicable en 1960, à la fois en Suède, au Danemark et en Norvège. Dans

ce domaine, les peuples nordiques sont en retard sur d'autres pays.

FOI VIVANTE ET FOI MORTE

Le lecteur qui nous a suivi jusqu'à présent a décelé sans aucun doute le fil conducteur de notre exposé portant sur des sujets très divers ; nous avons voulu défendre une tactique anarcho-syndicaliste modernisée, mieux adaptée aux conditions présentes et à venir. Celui qui n'est pas intéressé par les problèmes anarcho-syndicalistes, qui n'a aucune sympathie pour cette tendance libertaire se bornera à enregistrer quelles sont les difficultés du mouvement. Le militant ou le sympathisant, par contre, se demandera : est-il vrai qu'une tactique plus souple peut favoriser le progrès du mouvement anarcho-syndicaliste ? La révision des tactiques ne peut-elle nous conduire aux déviations, à l'abandon des principes ?

Nous avons répondu par la négative à ces deux questions, bien que cela puisse paraître paradoxal. Nul ne peut offrir des garanties en ce qui concerne les progrès organiques du mouvement. Nous ne pouvons pas plus proclamer la vie éternelle des principes. Nous ne pouvons affirmer que ceci : la S.A.C. n'aurait pu conserver son influence *au sein de la classe ouvrière*, dans la situation actuelle, si elle n'avait pas adapté ses tactiques à la situation dans laquelle les ouvriers suédois vivent. Il y a plus : nous savons que grâce à ses efforts, la S.A.C. exerce une influence syndicaliste et libertaire qui serait inimaginable si elle choisissait une attitude rigoureuse et inflexible. Il nous a été dit que la fidélité aux principes et aux idéaux était la chose essentielle. Nous admettons cette opinion ; nous la partageons de tout cœur. Mais dans ce cas il y a lieu d'examiner un autre problème : comment doit se manifester cette fidélité ?

Nous pensons que les principes fondamentaux de l'anarcho-syndicalisme sont les idées de liberté et de justice sociale. La meilleure fidélité aux idéaux consiste à les interpréter sous une forme qui puisse être comprise par les nouvelles générations, sous une forme qui provoque de nouvelles sympathies, qui puisse convaincre de nouveaux hommes et en faire des partisans des idées, disposés à les pratiquer dans la vie de notre temps. Si l'anarcho-syndicalisme ne peut être cela, alors c'est que ses principes sont mauvais. Car l'idée que des principes puissent être bons mais condamnés à l'échec parce que les hommes ne désirent pas s'y intéresser, ou parce que les hommes sont mauvais ou fous, est inadmissible et dangereuse.

Bien entendu, des idées qui ne sont admises que par de petites minorités peuvent être de grande valeur. On ne peut admettre qu'une idée n'est valable que parce qu'elle a de nombreux partisans. Il existe des précédents historiques qui montrent que des idées jugées impossibles ou incompréhensibles ont remporté un large succès auprès des masses. Mais c'est précisément pour cela que nous croyons que les minorités qui détiennent des conceptions intéressantes ont le devoir de les communiquer, de les rendre compréhensibles au plus grand nombre possible. Nous ne pouvons nous baser sur la supposition que nous, anarcho-syndicalistes, ou que nos prédécesseurs ont toujours exprimé des vérités absolues et invariables, et que le fait que nos mouvements soient sur le déclin s'explique par la stupidité ou la folie des hommes. Ce jugement vaudrait aussi pour nous. Nous serions, dans ce cas, les plus fous de tous.

Nous devons nous mettre d'accord sur une chose : une idée sociale, pour avoir une certaine valeur pour l'humanité, doit être en mesure de gagner des sympathies, de trouver des prosélytes. L'humanité peut être moralement et intellectuellement déficiente, vivre dans l'erreur ou l'imbécillité, mais nous-mêmes sommes des hommes qui essayons de comprendre, qui tentons d'agir au sein même de cette humanité et, dans notre cas particulier, au sein de la classe ouvrière telle qu'elle est et vit. Aujourd'hui, nous avons à nous adresser aux ouvriers d'aujourd'hui et à ceux des usines automatiques d'un proche avenir. Il s'agit de la population des sociétés modernes, caractérisées par l'augmentation de la productivité, par un bien-être croissant. Nous voulons que les hommes de la société actuelle, que les hommes de l'avenir comprennent l'anarcho-syndicalisme. Si cela est impossible, alors l'anarcho-syndicalisme est condamné à mort.

Nous sommes convaincus que les militants qui ne prêchent que la fidélité aux principes tels qu'ils étaient formulés autrefois (et souvent il ne s'agit en fait que de méthodes tactiques de l'époque) sont effectivement fidèles et fidèles jusqu'à la mort. Mais ils meurent pour une foi déjà morte. En eux, se trouve une foi qui, d'une certaine manière, trahit les principes, encore qu'inconsciemment, pur la simple raison que ces militants se refusent à servir leurs idées de la façon qu'exigent les temps nouveaux.

Contre cette foi morte, nous nous dressons et lui opposons une foi vivante. Cette foi qui est nôtre est en fin de compte l'acceptation du libre examen, sans hypothèse préalable.

Pour notre foi sociale, il n'est que trois principes sacrés : la raison, la découverte, l'expérience. Cela signifie que nous sommes prêts à employer toutes les méthodes qui, après un libre examen, se montrent capables d'aider à la réalisation des idéaux anarcho-syndicalistes, c'est-à-dire la liberté et la justice pour tous. Et par conséquent, nous rejetons les méthodes dont l'inefficacité a été démontrée par l'expérience. Nous écartons les obstacles qui se présentent sur notre chemin, même dans les cas où nous les rencontrons dans nos propres déclarations de principe.

Notre foi dans les idées anarcho-syndicalistes se base donc sur la méthode du libre examen. Nous pouvons nous tromper. Nous sommes attachés à l'anarcho-syndicalisme par des liens émotionnels très forts et par la chaleur de nos sentiments. Il est possible que dans ces conditions nous soyons trop optimistes quand il s'agit de juger les tâches et les possibilités de la vie moderne. Cependant, nous croyons marcher sur la terre ferme quand nous déclarons que l'évolution de notre pays requiert une

fertilisation à base d'idées anarcho-syndicalistes et fédéralistes. Dans les pays les plus développés économiquement, la lutte sociale ne porte plus sur le pain sinon sur le problème de la liberté. Les partis socialistes eux-mêmes sont obligés de reconnaître que la question de la liberté n'est pas aussi facile à résoudre qu'ils l'avaient cru. La plupart renoncent aux vieilles formules de la socialisation par l'Etat mais ils n'ont rien pour remplacer les vieux concepts. Dans la mesure où les meilleurs éléments socialistes cherchent des idées nouvelles, ils s'orientent vers le fédéralisme syndicaliste et libertaire.

C'est là un fait, une réalité sociale qui représente un triomphe pour les conceptions anarcho-syndicalistes, dans le mouvement ouvrier. Nombreux sont ceux qui découvrent que les anciens « utopistes », amants de la liberté, étaient de plus grands réalistes que les socialistes « scientifiques » des partis.

Mais, avec ce phénomène positif devant les yeux, nous ne pouvons nous résoudre à aller dormir dans nos organisations moribondes. Si ces organisations sont sur le point de disparaître, alors que nos idées, sous des formes inattendues, acquièrent une actualité nouvelle, c'est preuve que nous avons commis des erreurs. Il n'est pas simplement question de sauver l'anarcho-syndicalisme. En fait, les valeurs positives et saines du mouvement se sauvent elles-mêmes par leur force vitale propre et malgré nous. La question qui se pose est : comment pouvons-nous, anarcho-syndicalistes, intervenir utilement dans cette évolution qui favorise nos idées ?

Il n'est pas de réponse définitive à cette question. Du moins ne pouvons-nous pas la donner ici. Mais il est déjà important de reconnaître que nous avons à reconsidérer nos tactiques. Toutes nos conceptions doivent être librement exposées aux tourmentes du printemps.

L'anarcho-syndicalisme est lui aussi soumis à la loi de l'évolution. Dans une société économiquement et démocratiquement évoluée, le mouvement ne peut qu'être ridicule s'il est représenté par de minuscules groupes de vieux militants qui se bercent de rêves totalitaires suivant lesquels, la société de bien-être doit disparaître pour que surgisse une société anarchiste à cent pour cent. Au contraire, la tâche de l'anarcho-syndicalisme consiste à poursuivre, compléter, approfondir et améliorer l'évolution de la société démocratique. Un mouvement qui se voue à cette mission a toutes les chances de se transformer en une force libertaire créatrice qui influe sur l'évolution incessante des réalités sociales, au lieu d'être dépassée par le développement général et de mourir tristement dans la solitude et l'oubli.

Nous pensons que c'est le problème essentiel : nous devons accepter la démocratie libérale là où elle existe réellement, mettre à profit la liberté de critique et de pensée qui n'existe que dans ce type de société humaine *seulement*, pour agir en faveur d'une liberté encore plus conséquente. Un mouvement anarcho-syndicaliste qui se présente comme une forme plus parfaite, plus raffinée de la démocratie, ne peut craindre sa propre disparition

comme conséquence des réformes qui peuvent être appliquées, et il ne peut perdre son actualité, bien au contraire. L'intervention de l'anarcho-syndicalisme, la renaissance de ses valeurs fondamentales demeurent plus nécessaires que jamais si l'humanité désire organiser un nouveau monde pacifique, juste et libre.

Ces idées sont celles qui inspirent les militants de l'anarcho-syndicalisme suédois. En ce sens nous pouvons dire que nous possédons une foi vivante dans les idées émancipatrices et constructives de l'anarcho-syndicalisme.

Evert ARVIDSSON.

DEPUIS PLUS DE 30 ANS

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

DEFEND L'INDEPENDANCE DU SYNDICALISME.

COMBAT POUR UN MOUVEMENT OUVRIER LIBERE DE L'INFLUENCE DES PARTIS, DES ETATS, DES SECTES. CAPABLE D'AGIR ET DE CONSTRUIRE.

ETUDIE LES VOIES ET MOYENS D'UNE VERITABLE POLITIQUE OUVRIERE.

ASSURE LES LIAISONS AVEC L'INTERNATIONALE MILITANTE.

Ses rédacteurs, ses administrateurs sont bénévoles.
Ses comptes sont publiés chaque mois.

LISEZ-LA
DIFFUSEZ-LA
ABONNEZ-VOUS

Le numéro : 1,50 N.F. — Abonnement 6 mois : 8 N.F.
1 an : 15 N.F.

La Révolution Prolétarienne, 14, rue de Tracy, Paris (2e)
C.C.P. 734-99 Paris

Imprimerie « E. P. ». 232. rue de Charenton. Paris-12e

Manifeste de l'Union des Syndicalistes

EXTRAITS :

Conscients de l'actuelle faiblesse du mouvement syndical français, les militants de l'UNION DES SYNDICALISTES s'engagent :

— à rechercher les voies et moyens d'une véritable politique syndicale ouvrière ;

— à reconstituer une force syndicale ouvrière authentique, dégagée des patriotismes de centrale et déterminée exclusivement par les travailleurs eux-mêmes.

— à tenter et à favoriser toutes les initiatives d'étude et d'action ouvrières, sur la base de l'entreprise, de l'industrie, du service, de la localité et de la région, pour rebâtir un mouvement syndical conscient et entreprenant.

Dans ces buts, l'UNION DES SYNDICALISTES décide :

— de créer entre militants acceptant ces considérations et ces perspectives, et sans distinction d'affiliation syndicale, des cercles syndicalistes dont les tâches essentielles seront d'étudier les problèmes sociaux actuels, de rechercher les solutions ouvrières qui peuvent y répondre, de défendre et de rechercher l'application pratique de ces solutions, au sein des organisations syndicales ;

— de faire connaître ces travaux et ces expériences par voie de presse, par des éditions, par des réunions d'information ;

— d'élargir cette action au domaine international, de façon à ce que la puissance syndicale ouvrière se manifeste non seulement par un internationalisme formel et limité aux souhaits, mais par des interventions concrètes modifiant des situations de fait, par la coordination des efforts des mouvements syndicaux intéressés, et notamment en soutenant les organisations de travailleurs en lutte contre l'oppression colonialiste et en manifestant une solidarité active du mouvement syndical international parmi les populations laborieuses bâillonnées et emprisonnées par les totalitarismes et les dictatures militaires.

Secrétariat : R. GUILLORE, 70, rue d'Assas, PARIS (6e)

Rappel de nos précédentes éditions :

ACTUALITE DE LA CHARTE D'AMIENS (2e édition)
par Roger HAGNAUER
Préface de Pierre MONATTE

POURQUOI ET COMMENT SE BAT
LA HONGRIE OUVRIERE
Documents présentés par Louis MERCIER

EST-CE QUE LE BATIMENT VA ?
par Pierre DICHAMPS
et une équipe de militants

Toutes brochures à **1 N.F.**

Par colis de 20 exemplaires : **12 N.F.**